

Premiers pas en comptabilité financière

Jean-Guy Degos
Amal Abou Fayad

© e-theque 2003



Comptabilité

Premiers pas en comptabilité financière

Jean-Guy DEGOS

Professeur

(Université Montesquieu-Bordeaux IV)

Amal ABOU FAYAD

Professeur

(Université Saint-Esprit de Kaslik, Beyrouth)

Référence e-theque : 2003A0144T

ISBN : 2-7496-0065-0



©e-theque 2003

e-theque - 167 rue Jean Jaurès - 59264 Onnaing

Toute reproduction même partielle, par quelque procédé que se soit est interdite sans autorisation. Une copie par xérogaphie, film, bande magnétique, ou autre procédé, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par les articles L335-2 et L335-3 du Code de la Propriété intellectuelle.

Résumé

Dans notre ouvrage "La comptabilité fondamentale" nous avons abordé la comptabilité de manière classique mais abstraite. Dans le présent e-book, nous avons voulu, au contraire, donner une idée pratique et même pragmatique de la comptabilité à des lecteurs qui souhaitent la connaître, l'utiliser, sans vouloir la posséder à fond ou se spécialiser outre mesure. Après avoir donné une brève définition de la comptabilité financière, nous précisons son domaine et ses utilisateurs. Les principes comptables et une description sommaire des états financiers est ensuite présentée, puis nous évoquons le cycle des enregistrements comptables à partir des comptes, des opérations courantes et de la tenue des livres comptables. Les opérations commerciales (achats, ventes, frais et produits accessoires, stocks) et les opérations de trésorerie (recettes et dépenses, flux de trésorerie) donnent une idée de la comptabilité financière de base. Les investissements, leur financement, leur évaluation et leur dépréciation sont évoqués, avant de passer aux opérations de fin d'exercice (inventaire extracomptable et inventaire comptable. Pour terminer, nous donnons quelques clés permettant de lire les comptes annuels, de les comprendre et d'aller au-delà.

Sommaire

Introduction : Définition de la comptabilité financière	p.5
I - Le domaine de la comptabilité financière	p.5
1 - Les utilisateurs de la comptabilité	p.5
2 - Les principes comptables	p.6
3 - Relations de base de la comptabilité	p.8
3.1 - Relation de base dans le bilan	p.9
3.2 - Relation de base dans le compte de résultat	p.9
3.3 - Relation de base dans le budget de trésorerie et le tableau de flux	p.9
3.4 - Relation fondamentale de la comptabilité	p.9
4 - La production des états financiers	p.10
4.1 - Etat financier de base : le bilan	p.10
4.2 - Etat financier complémentaire : le compte de résultat	p.12
4.3 - Etat financier subsidiaire pertinent : le tableau de flux	p.14
II - Le cycle des enregistrements comptables	p. 15
1 - Le schéma directeur du plan comptable	p.15
1.1 - Utilisation de la monnaie et de la langue nationale	p.16
1.2 - Documentation	p.16
1.3 - Chemin de révision	p.16

1.4 – Organisation de la comptabilité informatisée	p.16
1.5 – Plan des comptes	p.16
1.6 – Livres comptables	p.17
1.7 – Opérations d'inventaire	p.17
2 – Structure des comptes du plan comptable	p.18
2.1 – Cadre comptable et plan général des comptes	p.18
2.2 – La logistique du système classique	p.20
3 – Le jeu des comptes	p.22
3.1 – Les différentes sortes de comptes	p.22
3.2 – Enregistrement des opérations en partie double	p.23
III – Les opérations commerciales	p.25
1 – Les achats de la TVA déductible	p.25
1.1 – Achats	p.25
1.2 – Réductions sur achats	p.25
2 – Les ventes et la TVA collectée	p.26
2.1 – Ventes	p.26
2.2 – Réductions sur ventes	p.26
2.3 – Frais accessoires sur ventes	p.26
3 – Les charges externes	p.27
3.1 – Facture de doit	p.27
3.2 – Affichage	p.27
3.3 – Crédit – Bail ou cession-bail	p.28
4 – Ambiguïtés	p.28
4.1 – Ambiguïtés des stocks	p.28
4.2 – Typologie des stocks	p.28
4.3 – Méthodes d'évaluation des stocks	p.29
IV – Les opérations de trésorerie	p.30
1 – Opérations au comptant	p.30
1.1 – Opérations bancaires	p.30
1.2 – Opérations de caisse	p.30
1.3 – Opérations sur chèques postaux	p.31
2 – Opérations à crédit	p.31
2.1 – Effets à payer	p.31
2.2 – Effets à recevoir	p.32
V – Les immobilisations et leur suivi	p.33
1 – Acquisition d'immobilisations	p.33
1.1 – Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	p.33
1.2 – Immobilisations financières	p.35
2 – Production d'immobilisations	p.35
2.1 – Travaux non terminés en fin d'exercice	p.35

2.2 - Fin des travaux	p.36
3 - Cession d'immobilisations	p.36
3.1 - Immobilisations non amortissables ou non amorties	p.36
3.2 - Immobilisations provisionnées	p.36
3.3 - Immobilisations amorties	p.37
3.4 - TVA à reverser	p.37
VI - Les opérations de fin d'exercice	p.38
1 - Contrôles physiques de l'inventaire extracomptable	p.39
2 - Contrôles intellectuels de l'inventaire comptable	p.39
2.1 - Ecritures de régularisation	p.40
2.2 - Ecritures de regroupement	p.49
VII - Opinion sur les comptes annuels	p.52
1 - Lire les comptes annuels	p.52
1.1 - Analyser les grandes masses du bilan	p.53
1.2 - Comparer les grandes masses du bilan	p.55
1.3 - Recouper le bilan par le compte de résultat	p.57
2 - Se former une opinion sur les comptes annuels	p.57
2.1 - Se former une opinion avec les soldes de gestion	p.58
2.2 - Se former une opinion avec les ratios	p.60
3 - Dépasser les comptes annuels	p.63
Conclusion	p.63
Testez vos connaissances	p.64
Questions à débattre	p.66
Annexe : glossaire et plan des comptes	p.72
Bibliographie	p.78

Introduction : Définition de la comptabilité financière

La comptabilité financière est un système d'information qui fournit des données sur les activités financières des entreprises, à plusieurs types d'utilisateurs qui ont besoin de ces informations pour prendre leurs décisions. Les informations financières sont codées, enregistrées au jour le jour dans un journal et un grand livre et traduites selon des principes stricts et bien établis. Périodiquement elles donnent lieu à publication d'états financiers : bilan, compte de résultat et tableau de financement. Ces états doivent ensuite être interprétés afin de prendre des décisions rationnelles.



I - Le domaine de la comptabilité financière

La comptabilité financière est destinée à plusieurs types d'utilisateurs, elle se réfère à des principes bien établis, elle est fondée sur une relation de base et elle produit des états financiers.

1 - Les utilisateurs de la comptabilité

De nombreuses personnes ont besoin d'utiliser la comptabilité financière et les comptes. Ce sont par exemple :

- **Les propriétaires de l'entreprise** : l'entreprise leur appartient et ils sont intéressés par son fonctionnement actuel et futur. La comptabilité leur permet d'avoir une idée des performances actuelles par rapport aux performances passées et de savoir où ils en sont par rapport à leurs concurrents. Elle leur permet aussi à long terme d'envisager les conditions d'une succession.
- **Les actionnaires et les investisseurs** : ce sont les propriétaires des sociétés mais ils peuvent, dans les sociétés de capitaux, se dégager plus rapidement que les propriétaires des entreprises familiales. La comptabilité leur permet de comparer leur société aux sociétés voisines, afin de la quitter sans regret si les performances des concurrents sont meilleures.
- **Les prêteurs en général et les banquiers en particulier** : ils ont besoin de savoir si ils seront remboursés et si la société leur versera les intérêts annuels qu'elle s'est engagée à payer. Les états financiers, obtenus par des moyens légaux sur Internet ou dans certaines bases de données leur permettent d'apprécier les risques courus par leur placement.
- **Les concurrents** sont aussi des consultants assidus d'Internet et des bases de données, car ils souhaitent se situer par rapport à leurs principaux rivaux. Les prêteurs sont plutôt intéressés par le bilan, les concurrents ont

une préférence pour le compte de résultat qui leur apporte des renseignements sur le chiffre d'affaires, les marges commerciales, les frais de personnel et les frais financiers payés.

- **Les dirigeants et le personnel** cherchent à savoir si l'entreprise est viable, s'ils ne devront pas en changer à brève échéance et s'ils seront payés à la fin du mois. Ils surveillent particulièrement le montant des charges et du bénéfice, et l'équilibre entre les dettes et la trésorerie qui permettra de les rembourser.

- **Les clients et les fournisseurs** veulent savoir si l'entreprise avec laquelle ils sont en relation va continuer à exister et donc à assurer une partie de leurs achats et de leurs ventes. C'est le compte de résultat, avec ses charges et ses produits qui focalise leur attention, ainsi que le volume des créances et des dettes au bilan.

- **L'administration fiscale** s'intéresse à tous les aspects de la comptabilité de l'entreprise car elle doit vérifier que les impôts payés ont été calculés sur une base correcte. L'administration fiscale a un large pouvoir d'investigation dans tous les domaines de la comptabilité de l'entreprise : pièces justificatives, tenue des comptes, établissement des états financiers, comparaison avec des entreprises de même taille et de même secteur.

2 - Principes comptables généralement admis

La comptabilité doit être régulière et sincère et donner une image fidèle de l'entreprise qui l'élabore

Le plan comptable actuel qui date de 1999, distingue plusieurs groupes de principes.

- Une fois que la comptabilité a saisi, classé, enregistré les données financières l'ensemble doit donner une **image fidèle** du patrimoine, de la situation financière ou des résultats de l'entité à la date de clôture de l'exercice. Une comptabilité donne une image fidèle des opérations d'une entreprise si elle fait preuve de **régularité** c'est-à-dire si elle respecte la loi et de **sincérité** c'est-à-dire si l'application de la loi est faite sans tricherie ou dissimulation.

- **Le principe de comparabilité** oblige l'entreprise à fournir non seulement les données comptables d'un exercice, mais encore celles de l'exercice précédent afin de mieux saisir les variations.

- **Le principe de continuité de l'activité** (*going concern*) suppose que l'entreprise continuera de fonctionner dans un avenir proche, au moins jusqu'à la fin de la période. Dans le cas contraire, on ne pourrait pas considérer l'entreprise comme un organisme vivant et la plupart des comptes devraient être traités comme si l'entreprise devait cesser son activité.

- Le **principe de prudence** précise que la comptabilité est établie sur la base d'appréciations prudentes, pour éviter le risque de transfert, sur des périodes à venir, d'incertitudes présentes susceptibles de grever le patrimoine et le résultat de l'entreprise.

- Le **principe du nominalisme monétaire** souvent sous-entendu suppose que le coût d'acquisition d'un bien, énoncé dans un contrat et payé, ne varie pas. Un Euro enregistré est toujours un Euro. Le principe du nominalisme monétaire est à la base de la valeur comptable (*book value*), mais il est et sera de plus en plus, en contradiction avec la notion de juste valeur (*fair value*) pour de nombreuses opérations financières (options, contrats à terme) et la notion de valeur de marché (*market value*). La notion de juste valeur est aussi en contradiction avec le principe d'enregistrement au coût historique.

- Le **principe d'enregistrement au coût historique** recommande de conserver, tant que c'est passible, la valeur d'entrée initiale des biens dans les états comptables. Si cette valeur se déprécie, afin de respecter un autre principe évoqué ci-dessous, le principe de prééminence de la réalité sur l'apparence, on doit utiliser les techniques légales de dépréciation (amortissements, provisions) ou d'appréciation (réévaluation libre ou réglementée).

- Le **principe de permanence des méthodes** (*consistency*) suppose la cohérence des informations comptables des exercices successifs qui doivent respecter la permanence de l'application des règles et procédures. D'un exercice à l'autre on ne doit pas, sauf raison impérieuse, modifier le calcul et la présentation des opérations comptables. Toute exception à ce principe ne peut être justifiée que par un changement exceptionnel de situation de l'entreprise ou par la communication d'une meilleure information, lorsqu'il existe plusieurs possibilités d'enregistrement.

- Le **principe de non-compensation** : aucune compensation ne doit être opérée entre les comptes d'actif et de passif ou de charges et de produits : un découvert bancaire ne peut pas compenser un dépôt, une opération de troc (échange en nature) doit être analysée en deux opérations, une d'achat et une de vente. Au contraire, les regroupements de comptes (actif plus actif ou charge plus charge) sont autorisés.

- Le **principe de séparation des exercices** (*accrual*) précise que les opérations comptables doivent être rattachées sans équivoque à l'exercice qui les a vu naître. Si une opération a une durée supérieure à un exercice, il faut rattacher à chaque période concernée la quote-part des opérations adéquates.

- Le **principe de l'importance relative** (*materiality*) : dans les états financiers, il faut présenter les opérations significatives dont l'absence induirait les analystes en erreur, et on peut faire abstraction des opérations de faible valeur, mais ces opérations de faible valeur doivent tout de même être enregistrées, en fonction du **principe d'exhaustivité** des enregistrements.

- Le **principe de la prééminence de la réalité sur l'apparence** (*substance over form*) que les mauvais esprits ont traduit en français par "la prééminence du droit sur la réalité" signifie qu'il faut s'attacher à la réalité d'une opération plus qu'à sa forme juridique. Ce principe est plus facile à appliquer dans les pays anglo-saxons où le droit est coutumier, que dans les pays latins où la priorité de la réalité sur le droit est souvent vécue comme une transgression.

Il est difficile de donner une liste exhaustive et rationnelle des principes comptables, les organismes internationaux (IASB, International accounting standard board), les organismes américains (FASB, Financial accounting standard board), les textes européens (4^e et 7^e directives européennes) et les textes français (Code de commerce de 2000, Plan comptable général de 1999) ont chacun la leur. Elles constituent un noyau commun, mais à la marge elles révèlent des subtilités culturelles.

3 – Les relations de base de la comptabilité

Relations de

base :

Actif = Passif

Débit = Crédit

Depuis le 13^e siècles, mais surtout depuis 1494, grâce au moine italien Luca Pacioli on utilise le système de la comptabilité en partie double. Le principe est simple : toutes les opérations économiques sont enregistrées de deux manières différentes, ce qui fait que tous les documents ont deux parties, une pour les augmentations et l'autre pour les diminutions, mais elles ont, selon le cas un nom différent.

3.1 – Relation de base dans le bilan

Dans le bilan on a la relation de base :

ACTIF = PASSIF

le capital initial de l'entreprise étant considéré comme un passif au sens large. Au sens étroit on a la relation :

$$\text{ACTIF} = \text{PASSIF} + \text{CAPITAL}$$

ou encore :

$$\text{ACTIF} - \text{PASSIF} = \text{CAPITAL}$$

3.2 - Relation de base dans le compte de résultat

Dans le compte de résultat on a une relation du même type :

$$\text{CHARGES} = \text{PRODUITS}$$

Le bénéfice annuel de l'entreprise est la différence entre les produits et les charges et on peut écrire :

$$\text{CHARGES} + \text{BENEFICE} = \text{PRODUITS}$$

$$\text{CHARGES} = \text{PRODUITS} + \text{PERTE}$$

ou encore :

$$\text{PRODUITS} - \text{CHARGES} = \text{RESULTAT}$$

3.3 - Relation de base dans le budget de trésorerie et dans le tableau de financement

Et dans les budgets de trésorerie on a encore une relation du même type :

$$\text{RECETTES} = \text{DEPENSES}$$

ou encore :

$$\text{RECETTES} - \text{DEPENSES} = \text{TRESORERIE}$$

3.4 - Relation fondamentale de la comptabilité

Ces relations peuvent paraître compliquées : rappelons-nous qu'au 13^e ou au 14^e siècle l'algèbre actuelle n'existait pas. Si on créait la comptabilité aujourd'hui, on aurait simplement :

augmentation = diminution.

Depuis cette époque, dans le système de comptabilité en partie double on raisonne en débit et en crédit, avec :

DEBIT = CREDIT pour absolument toutes les opérations.

4 - La production des états financiers

4.1 - L'état financier de base : le bilan

Etats financiers	L'entreprise est une entité non seulement juridique , puisqu'elle possède des droits et qu'elle a des obligations, mais encore économique puisqu'elle possède des ressources de financement qu'elle peut employer de différentes manières. Le bilan est un tableau à deux parties (l'actif et le passif) qui donne périodiquement, le plus souvent une fois par an, la situation financière de l'entreprise.
Bilan	
Résultat	
Tableau de flux	
Comptes annuels	Si on se réfère à la théorie juridique du bilan , à l'actif (dans la partie gauche), on classe les droits financiers de l'entreprise et au passif (dans la partie droite) les obligations financières de l'entreprise (capital = obligation de rembourser le propriétaire, dettes = obligation de rembourser les créanciers).
Bilan	
Résultat	
Annexe légale	
	Si on se réfère à la théorie économique du bilan , à l'actif on classe les emplois faits des ressources de l'entreprise (achats de terrains, de constructions, d'outillage, de stock) et au passif les origines des ressources de l'entreprise (capital = ressources fournis par le propriétaire, dettes = ressources fournies par les créanciers).

Que l'on préfère l'explication juridique ou l'explication économique, on a toujours les mêmes rubriques dans le bilan :

Bilan de l'entreprise JGD-AAF au 31-12- 2004

Actif			Passif	
Actif immobilisé			Capitaux	
Terrains	5 000		propres	
Constructions	12 000		Capital	18 000
Matériel	8 000		Résultat	2 300
Mobilier	3 000		Total I	20 300
Titres	2 000		Dettes	
Total I	30 000		Emprunts	
Actif circulant			aux banques	1 700
Stocks	3 000		Dettes	
Créances clients	2 500		fournisseurs	9 000
Trésorerie	1 500		Dettes	5 000
Total II	6 000		fiscales	
			Total II	15 700
Total général	36 000		Total général	36 000

A l'actif, l'actif immobilisé n'est pas destiné à être vendu mais est l'instrument de travail de l'entreprise : il comporte les immobilisations incorporelles (fonds commercial), les immobilisations corporelles (terrains, sur lesquels sont construits les constructions, usines, magasins et bureaux, matériel et outillage de production, matériel de bureau et informatique, mobilier) et les immobilisations financières (actions d'autres sociétés, sommes données en garantie). Au contraire l'actif circulant comporte tout ce qui est destiné à être vendu ou à participer au cycle économique achats-stockage-vente : il comporte les stocks, les crédits accordés aux clients et les disponibilités, c'est-à-dire essentiellement l'argent possédé en caisse et dans des comptes en banque.

Au passif les capitaux propres appartiennent aux propriétaires de l'entreprise. Lors de la constitution, ils sont réduits au montant du capital, mais lorsque l'entreprise se développe, on leur ajoute des bénéfices, on leur retranche des pertes et on constitue parfois des réserves. Au contraire, les dettes sont les crédits dont bénéficient l'entreprise de plusieurs types de créanciers, les banques d'abord, les fournisseurs ensuite, l'Etat et la Sécurité sociale pour les impôts à payer et les cotisations à régler. Comme on le voit pour l'entreprise JGD-AAF, le montant de l'actif est égal au montant du passif.

4.2 - L'état financier complémentaire indispensable : le compte de résultat

Dans le bilan de l'entreprise JGD-AAF, au passif, on a un résultat (bénéficiaire car la somme est positive) de 2 300 €. Cela veut dire que par rapport à la période précédente, l'entreprise JGD-AAF a réalisé un bénéfice de 2 300, c'est-à-dire que ses produits ont été supérieurs à ses charges de 2 300. Les produits sont les richesses supplémentaires acquises par l'entreprise durant une période grâce à son activité : fabrication d'objets, vente de marchandises, vente de prestations de services, vente de travaux d'étude, intérêt des prêts à d'autres entités. Ils augmentent le résultat de l'entreprise. Les charges sont les frais subis par l'entreprise pour fonctionner correctement : achat de marchandises, paiement de salaires et de charges sociales, paiement d'impôts, frais de transport, frais de publicité, frais bancaires, frais de location. Ils diminuent le résultat de l'entreprise. Depuis 1978, la 4^e directive européenne consacrée à la comptabilité oblige les entreprises à distinguer les charges d'exploitation, les charges financières et les charges exceptionnelles d'une part, et les produits d'exploitation les produits financiers et les produits exceptionnels d'autre part. La même directive permet de présenter les comptes de résultat soit en tableau, soit en liste.

Compte de résultat en tableau

Société JGD-AAF au 31 décembre 2004

Charges			Produits
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Achats	25 000	Ventes	42 000
Impôts	3 500	Production	2 300
Salaires	12 000	Total	44 300
Amortissements	2 500	Produits financiers	
Total	43 000	Sur participation	4 000
Charges financières		Total	4 000
Intérêts	5 000	Produits exceptionnels	
Total	5 000	De gestion	2 000
Charges exceptionnelles		En capital	3 000
De gestion	1 000	Total	5 000
En capital	2 000		
Total	3 000		
Bénéfice	2 300		
Total général	53 300	Total général	53 300

Pour une analyse plus détaillée et une présentation vraiment normalisée du bilan et du compte de résultat, voir Jean-Guy Degos et Amal Abou Fayad, Le plan comptable général, e-book, e-thèque, 2003.

La présentation en tableau est la plus simple, car on a au débit (à gauche) les charges et au crédit (à droite) les produits, et le résultat bénéficiaire du côté des charges pour équilibrer, ou éventuellement le résultat déficitaire du côté des produits, pour équilibrer dans l'autre sens. L'administration fiscale et les organismes financiers préfèrent le compte de résultat en liste.

Compte de résultat en liste Société JGD-AAF au 31 Décembre 2004

Produits d'exploitation	
Ventes	42 000
Production	2 300
Total des produits d'exploitation	44 300
Charges d'exploitation	
Achats	25 000
Impôts	3 500
Salaires	12 000
Amortissements	2 500
Total des charges d'exploitation	43 000
Résultat d'exploitation	1 300
Produits financiers	
Sur titres de participation	4 000
Total des produits financiers	4 000
Charges financières	
Intérêts bancaires	5 000
Total des charges financières	5 000
Résultat financier	- 1 000
Résultat courant avant impôt	300
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	2 000
Sur opérations en capital	3 000
Total des produits exceptionnels	5 000
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	1 000
Sur opérations en capital	2 000
Total des charges exceptionnelles	3 000
Résultat exceptionnel	2 000
Bénéfice de l'exercice	2 300

Le montant du résultat du compte de résultat (ici bénéfice = 2 300 €) doit être le même que le montant du résultat du bilan. Dans le futur, avec l'adoption des nouvelles normes IAS, ce ne sera pas toujours le cas.

4.3 - L'état financier subsidiaire pertinent : le tableau de financement ou le tableau de variation de trésorerie

Comme on le verra en étudiant les opérations commerciales, il y a une différence entre les charges et les dépenses et les produits et les recettes. Une charge peut ne pas être payée (amortissement, achat à crédit) et un produit peut ne pas être encaissé (vente à crédit, réduction obtenue mais non reçue). Il y a donc une différence entre le résultat et la trésorerie, et il est souvent intéressant de compléter le bilan et le compte de résultat par le tableau de variation de la trésorerie ou par un tableau de financement. Un tel tableau décrit les ressources de financement de l'entreprise et les emplois qui en ont été faits durant la période. Le tableau de financement essaie d'expliquer le niveau de trésorerie de la période et pourquoi ce niveau a varié par rapport à l'année dernière.

Tableau de variation de la trésorerie
Société JGD-AAF au 31 décembre 2004

Flux de trésorerie liés à l'activité	
Recettes d'exploitation	39 000
- Dépenses d'exploitation	34 500
= Flux net de trésorerie généré par l'activité	4 500
Flux de trésorerie liés aux investissements	
Acquisition d'immobilisations	7 000
Cession d'immobilisations	3 000
= Flux net lié aux opérations d'investissement	4 000
Flux de trésorerie liés au financement	
Augmentation de capital en numéraire	0
Nouveaux emprunts	3 000
- Résultats distribués	- 1 500
- Remboursement d'emprunts	- 8 300
= Flux net liés au financement	- 6 800
Variation de trésorerie	1 700
Trésorerie d'ouverture	800
Trésorerie de clôture	2 500

Le montant de 2 500 € de trésorerie de clôture est bien celui qui figure à l'actif circulant du bilan.

II - Le cycle des enregistrements comptables

Le plan comptable prévoit toutes les conditions de conception, organisation, tenue et contrôle de la comptabilité



Pour que le système comptable en partie double fonctionne correctement, il faut le doter d'une organisation sans faille. Cette organisation est fondée, d'abord sur le plan comptable qui en définit les grandes lignes et le schéma directeur et sur le système classique d'enregistrement amélioré au fil des siècles, comportant un journal légal, un grand-livre composé de l'ensemble des comptes, un système de vérification par balances et les "comptes annuels" qui ne sont rien d'autre que le bilan, le compte de résultat et l'annexe légale, ensemble d'informations complémentaires facilitant la lecture du bilan et du compte de résultat (c'est dans l'annexe qu'on pourra trouver le tableau des variations de flux de trésorerie).

1 - Le schéma directeur du plan comptable

Le plan comptable actuel, en vigueur depuis 1999 comprend cinq titres :

- Titre I : Objet et principes de la comptabilité
- Titre II : Définition des actifs, passifs, produits et charges
- Titre III : Règles de comptabilisation et d'évaluation
- Titre IV : Structure et fonctionnement des comptes
- Titre V : Documents de synthèse.

Nous avons vu plus haut les principes de la comptabilité, la définition des actifs, passifs, produits et charges et la structure sommaire des documents de synthèse. Ce qui nous intéresse ici, c'est particulièrement la structure et le fonctionnement des comptes. Pour le reste, en se connectant à :

<http://www.finances.gouv.fr/reglementation/avis/avisCNCompta/pcg/sommairepcg.htm>

Il est possible d'avoir, sur ce site Internet, tous les détails et les dernières modifications du plan comptable.

Le plan comptable donne les prescriptions générales suivantes :

1.1 - Utilisation de la monnaie et de la langue nationale

La comptabilité est tenue en monnaie et en langue nationale. La monnaie nationale était le franc (F) jusqu'au 31 décembre 2001, depuis le 1er janvier 2002, c'est l'Euro (€) qui a pris le relais. Une opération libellée en une autre monnaie que la monnaie nationale peut être enregistrée sans être convertie si la nature de l'opération et l'activité de l'entité le justifient.

1.2 - Documentation

Les procédures et l'organisation comptable choisie doivent figurer dans une documentation adéquate. Elle doit permettre de comprendre et de contrôler le système de traitement comptable. Cette documentation est conservée aussi longtemps que la présentation des documents comptables, les procédures et l'organisation sont en vigueur.

1.3 - Chemin de révision

L'organisation du système de traitement permet de reconstituer à partir des pièces justificatives les éléments des comptes et les différentes informations soumises à vérification et inversement, à partir des comptes, de retrouver les données et les pièces justificatives primitives. Le chemin de révision permet donc de retracer les opérations dans le sens chronologique et également de remonter dans le passé en sens inverse.

1.4 - Organisation de la comptabilité informatisée

L'organisation de la comptabilité informatisée suppose que les professionnels aient accès à la documentation informatique relative à l'analyse, à la programmation et à l'exécution des traitements, afin d'effectuer les tests et les vérifications nécessaires à la validité des enregistrements et à la conservation des écritures. Toutes les données comptables, à leur entrée dans l'entité, doivent être enregistrées par le système informatique sous une forme directement intelligible, sur papier ou sur tout support offrant des garanties en matière de preuve.

1.5 - Plan des comptes

Chaque entité établit un plan des comptes conforme à celui qui figure à l'article 432-1 du plan comptable 1999. Le **compte** est la plus petite unité retenue pour le classement et pour l'enregistrement des mouvements comptables. Les opérations sont enregistrées dans les comptes dont l'intitulé correspond à leur nature. La compensation des comptes est interdite, sauf lorsqu'elle est expressément prévue par la législation en

vigueur (Art. 410-5). Le mot compte désigne aussi, par extension, des regroupements de comptes.

1.6 - Livres comptables

1.6.1 - Nomenclature des livres comptables

Toute entité tient :

- un livre-journal
- un grand-livre
- un livre d'inventaire.

Le livre-journal et le livre d'inventaire sont cotés et paraphés. Des documents informatiques écrits peuvent tenir lieu de livre-journal et de livre d'inventaire s'ils sont clairement identifiés, numérotés et datés dès leur établissement par des moyens matériels offrant toutes les garanties souhaitables en matière de preuve. Contrairement aux plans précédents, les livres présentés sous forme informatique ne constituent plus une exception dérogatoire, mais une alternative optionnelle banale. Vraisemblablement, la réglementation va dans le sens d'une suppression de la cote et du paraphe des documents informatiques, dans un futur proche.

1.6.2 - Fonctionnement des livres comptables

Les écritures du livre journal sont portées sur le grand livre et ventilées selon le plan des comptes de l'entité. Le livre-journal et le grand livre sont détaillés en autant de journaux auxiliaires et de livres auxiliaires que l'importance des flux d'information et les besoins de l'entité l'exigent. Les écritures portées sur les journaux et livres auxiliaires sont centralisés au moins mensuellement sur le livre-journal et le grand livre.

1.7 - Opérations d'inventaire

Toute entreprise contrôle au moins une fois tous les 12 mois l'ensemble de ses éléments actifs et passifs. L'inventaire précise, pour chaque élément, sa valeur. Les données d'inventaire sont conservées et organisées de manière à justifier le contenu de chacun des postes du bilan, le document qui les recueille est le livre d'inventaire, qui recueille aussi chaque année, la transcription des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe), sauf pour les sociétés astreintes à les publier au Registre du commerce et des sociétés (R. C. S.). Ces dernières sont dispensées de la transcription des comptes annuels sur le livre d'inventaire.

2 - La structure des comptes du plan comptable

2.1 - Cadre comptable et plan général des comptes

Le cadre comptable donne la nomenclature générale des comptes, en classes et comptes principaux, le plan général des comptes donne en plus la liste des comptes divisionnaires et des sous-comptes et ces deux listes sont complétées par des règles d'établissement du plan des comptes et des remarques sur la classification des comptes.

2.1.1 - Cadre comptable

Le résumé du plan des comptes qui présente pour chaque classe la liste des comptes à deux chiffres constitue le cadre comptable. Les 7 classes de comptes des opérations légales sont les suivantes :

- Classe 1 - Comptes de capitaux propres
Exemple : 10 - Capital et réserves
- Classe 2 - Comptes d'immobilisations
Exemple : 21 - Immobilisations corporelles
- Classe 3 - Comptes de stocks et en-cours
Exemple : 37 - Stock de marchandises
- Classe 4 - Comptes de tiers
Exemple : 40 - Fournisseurs et comptes rattachés
- Classe 5 - Comptes financiers
Exemple : 52 - Instruments de Trésorerie
- Classe 6 - Comptes de charges
Exemple : 66 - Charges financières
- Classe 7 - Comptes de produits
Exemple : 70 - Ventes de produits fabriqués
- Classe 8 - Comptes spéciaux.

2.1.2 - Plan général des comptes

A titre d'exemple, la liste officielle des comptes a la structure suivante, pour la classe 1 par exemple :

CLASSE 1 - COMPTES DE CAPITAUX

10 CAPITAL ET RESERVES

101 Capital

1011 Capital souscrit - non appelé

1012 Capital souscrit - appelé, non versé

1013 Capital souscrit - appelé, versé

10131 Capital non amorti

10132 Capital amorti

104 Primes liées au capital social

1041 Primes d'émission

1042 Primes de fusion

1043 Primes d'apport

1044 Primes de conversion d'obligations en actions

1045 Bons de souscription d'actions

3 systèmes
comptables
- de base
- abrégé
- développé

Le plan des comptes prévu à l'article 410-5 du plan comptable est commun aux trois systèmes comptables en vigueur, le système de base, le système abrégé et le système développé.

- Les comptes du système de base sont ceux imprimés en caractères romains, par exemple : 104 Primes liées au capital social.
- Les comptes du système abrégé sont les comptes imprimés en **gras** exclusivement, par exemple : **101 Capital**
- Les comptes du système développé sont les comptes du système de base plus les comptes imprimés en *italique*, par exemple : *1042 Primes de fusion*.

Système	Application	Comptes à utiliser
De base	Entreprises moyennes	Caractères normaux
Abrégé	Petites entreprises	Caractères gras
Développé	Grandes entreprises	<i>Tous les comptes</i>

2.1.3 – Etablissement du plan des comptes

L'établissement d'un plan de comptes suppose l'application de principes généraux et l'adoption de la classification décimale universelle.

2.1.3.1 –Principes généraux

Le plan des comptes d'une entreprise doit être suffisamment détaillé par rapport à ses besoins pour lui permettre l'enregistrement des opérations conformément aux normes comptables. Le plan des comptes ne doit être **ni trop succinct**, car dans ce cas là on est souvent obligé de créer des comptes supplémentaires, **ni trop étendu**, car dans ce second cas, beaucoup de comptes sont rarement utilisés et il en résulte un gaspillage de place, de temps et de coût d'enregistrement.

2.1.3.2 - Structure décimale des comptes

Les opérations sont réparties en 8 classes de comptes, le numéro de chacune des classes 1 à 8 constitue le premier chiffre des numéros de tous les comptes de la classe considérée. Chaque compte peut lui-même se subdiviser. Le numéro de chaque compte divisionnaire commence toujours par le numéro du compte ou du sous-compte dont il constitue une subdivision. C'est une des grandes qualités de la **classification décimale universelle** inventée par l'américain Melville Dewey en 1873-1876 et perfectionnée par les belges Paul Otlet et Henri La Fontaine entre 1895 et 1905 et utilisée dans tous les plans comptables, de pouvoir insérer, entre deux comptes à deux chiffres par exemple, 10 comptes à trois chiffres. La seconde grande utilisation de la classification décimale universelle est le classement des livres dans les bibliothèques. Actuellement, dans le monde plus de 90 % de celles-ci, utilisent la "classification Dewey" pour analyser, subdiviser et ranger leur fonds de livres.

2.2 - La logistique du système classique

Le système comptable classique fondé sur la partie double est le système comptable de référence depuis 600 ans. Il est le support logistique :

- des opérations comptables quotidiennes ;
- des opérations comptables périodiques.

Tous les jours, l'entreprise reçoit des documents qui ont une conséquence financière (factures, chèques, feuilles d'impôt) ou elle en crée elle-même (bulletins de salaires, bordereaux de remise, tickets de caisse). Ces documents sont enregistrés chronologiquement dans le journal légal, et reportés dans les comptes du grand-livre (enregistrement analytique). Périodiquement, les comptes du grand-livre sont regroupés dans une balance de vérification, à partir de laquelle on peut établir le bilan et le compte de résultat. A chaque étape, par l'égalité Débit = Crédit on peut au moins contrôler que les enregistrements sont équilibrés. Les comptables n'aiment pas dire que les enregistrements sont justes.

- Les enregistrements au journal ont, actuellement, la forme suivante :
- une avant colonne (1) ou deux, pour indiquer les numéros de compte du plan comptable ;
- une colonne des libellés (3), pour indiquer la date, le nom du compte débité, le nom du compte crédité (légèrement décalé à droite), le motif de l'opération ;
- une colonne (3) pour les sommes débitées ;
- une colonne (4) pour les sommes créditées.

(1)	(2)	(3)	(4)
	----- 10 janvier -----		
512	Banque	12 450	
411	Client Dupont		12 450
	<i> Paiement facture n° 112-2004</i>		

	--		

- Les enregistrements dans les comptes du grand-livre se présentent ainsi :

Compte n° 411 - Client Dupont

Date	Opération	Débit	Crédit	Solde
2-1-04	Notre facture n° 86-2004	5 000		5 000
7-1-04	Son chèque 3 567 BNP		5 000	0
8-1-04	notre facture n° 112-2004	12 450		12 450
11-1-04	Son chèque 3 715 BNP		12 450	0
17-1-04	notre facture n° 275-2004	6 660		6 660

Souvent, on présente les comptes en T avec seulement le nom du compte, le débit et le crédit, comme suit :

Compte n° 411 - Client Dupont

5 000	5 000
12 450	12 450
6 660	

- La **balance** a un tracé un peu plus complet :

n° comptes	Nom des comptes	Sommes débit	Sommes crédit	Solde débit	Solde crédit
101	Capital		60 000		60 000
211	Terrains	122 000	31 000	91 000	
37	Stock de marchandises	17 000		17 000	

	Totaux	925 320	925 320	667 230	667 230

3 - Le jeu des comptes

3.1 - Les différentes sortes de comptes

3.1.1 - Comptes de bilan

Les opérations inscrites dans le bilan sont réparties en cinq classes de comptes appelés **comptes de bilan** et organisés ainsi :

- Classe 1 : Comptes de capitaux : les comptes de la classe 1 regroupent les comptes de capitaux propres qui correspondent aux apports en capital et primes liées aux capital, aux résultats, bénéfices ou pertes, aux subventions d'investissement et aux provisions réglementées, aux autres fonds propres comme les titres participatifs ou les avances conditionnées, les provisions pour risques et charges, les emprunts et dettes assimilées, les dettes rattachées à des participations et les comptes de liaison des établissements et des succursales.

- Classe 2 : Comptes d'immobilisations : ils regroupent les immobilisations incorporelles, les immobilisations corporelles, les immobilisations financières, les amortissements et les provisions relatifs aux immobilisations.

- Classe 3 : Comptes de stocks et en-cours : chaque entreprise, en fonction de la nature physique du bien, ou selon l'ordre chronologique du cycle de production, approvisionnement, production en cours, production, stock à revendre en l'état, établit le classement de ses stocks, en fonction de la nomenclature qui correspond le mieux à ses besoins internes de gestion

- Classe 4 : Comptes de tiers : les comptes de tiers enregistrent les créances et les dettes liées à des opérations non exclusivement financières faites en général à court terme, les comptes de régularisation des charges et des produits et tous les comptes rattachés aux créances et aux dettes pour ce qui concerne leur financement (exemple : 411 - Clients et 413 - Clients - Effets à recevoir).

- Classe 5 : Comptes financiers : les comptes de la classe 5 enregistrent les mouvements de valeur en espèces, chèques, coupons, opérations faites en liaison avec les intermédiaires financiers (exemple : 512 - Instruments de Trésorerie) et valeurs mobilières de placement.

3.1.2 - Comptes de gestion

Les opérations relatives à la détermination du résultat sont réparties en deux classes de comptes organisées ainsi :

- Classe 6 : Comptes de charges : La classe 6 regroupe les comptes de charges par nature se rapportant à l'exploitation normale et courante de l'entité (comptes 60 à 65), à sa gestion financière (Comptes 66), à ses opérations exceptionnelles (Comptes 67), à la participation des salariés et aux impôts sur les bénéfices (Comptes 69).

- Classe 7 : Comptes de produits : La classe 7 regroupe les comptes de produits par nature se rapportant à l'exploitation normale et courante de l'entité (comptes 70 à 75), à sa gestion financière (Comptes 76), à ses opérations exceptionnelles (Comptes 77), aux reprises d'amortissements et de provisions (Comptes 78) et aux transferts de charges (Comptes 79). Comme dans les plans comptables précédents de 1947, 1957 et 1982, les charges et les produits sont toujours classés par nature, et non par fonction, comme dans la comptabilité américaine par exemple.

3.2 - Enregistrement des opérations en partie double

3.2.1 - Partie double

Les écritures sont passées selon le système **en partie double**. Dans ce système, tout mouvement enregistré dans la comptabilité est représenté par une écriture en débit et en crédit d'une double série de comptes affectés par cette écriture. Rappelons, par exemple que le paiement d'une dette à un fournisseur, dans le système en partie double, suppose le débit d'un compte de dettes : "Fournisseurs" et le crédit d'un compte de trésorerie : "Banque" puisque le remboursement entraîne la diminution d'une dette (passif qui diminue) et la diminution de la trésorerie disponible (actif qui diminue).

3.2.2 - Mentions minimales d'un enregistrement

Tout enregistrement comptable précise :

- l'origine
- le contenu
- l'imputation de chaque donnée
- les référence de la pièce justificative

3.2.2 - Pièces justificatives

Chaque écriture s'appuie sur une pièce justificative datée, établie sur papier ou sur un support assurant sa fiabilité, sa conservation et la restitution en clair de son contenu pendant les délais requis (en général 3 à 4 ans en matière fiscale, 10 ans en matière commerciale, 30 ans en matière civile). Les opérations de même nature, réalisées en un même lieu et au cours d'une même journée, peuvent être récapitulées sur une pièce justificative unique : par exemple les ventes de journaux d'un jour de la semaine, payés en espèces, par un magasin de presse. Les pièces justificatives sont classées dans un ordre défini dans la documentation comptable de l'entreprise.

3.2.3 - Périodicité des enregistrements

- **Enregistrement par jour et par opération** : les mouvements affectant le patrimoine de l'entité sont enregistrés sur le livre-journal :

- soit jour par jour, opération par opération ;
- soit par récapitulation au moins mensuelle des totaux des opérations, à condition de conserver tous les documents permettant de vérifier ces opérations jour par jour, opération par opération.

- **Enregistrement définitif des opérations** : le caractère définitif des enregistrements du livre-journal et du livre d'inventaire est assuré pour les comptabilités informatisées par une procédure de validation interdisant toute suppression ou modification ultérieure de l'enregistrement (dans l'état actuel de la technologie, ce pari est impossible à tenir) et pour les autres comptabilités par l'enregistrement continu, sans aucun blanc ni altération.

III - Les opérations commerciales

Les opérations commerciales concernent les achats, les ventes, les réductions, les retours et les stocks



Les principales opérations commerciales concernent

- Les achats
- Les ventes
- Les réductions
- Les charges et produits accessoires
- Les stocks.

Pour chaque opération, nous indiquerons les écritures à passer au journal légal, en débit et en crédit.

1 - Les achats et la TVA déductible

1.1 - Achats

Achat de produits 3 500 €, assurance 200€, commission 500 €

60	Achats	3 500	
61633	Assurances transports/achats	200	
622	Commissions	500	
44566	Etat, TVA déductible ABS	823	
401	Fournisseurs		5 023

1.2 - Réductions sur achats

Avoir sur achat : on reçoit un avoir sur facture de 250 € :

- Pour retour de marchandises :

401	Fournisseurs	299	
60	Achats		250
44566	Etat, TVA déductible ABS		49

- Pour rabais, remises ou ristournes (rabais = réduction pour non-conformité de la marchandise, remise = réduction habituelle, ristourne = réduction proportionnelle au chiffre d'affaires) :

401	Fournisseurs	299	
609	RRR obtenus		250
44566	Etat, TVA déductible ABS		49

2 - Les ventes et la TVA collectée

2.1 - Ventes :

- Vente à un client : 3 800 €, TVA 5,5 %

411	Clients	4 009	
44571	Etat, TVA collectée		209
70	Ventes		3 800

2.2 - Réductions sur ventes :

- Réductions commerciales : ce sont les rabais, remises ou ristournes : on ne tient compte que de ceux figurant sur une facture (**net commercial**)

709	R.R.R. accordés par l'entreprise	150	
44571	Etat, TVA collectée	29	
411	Clients		179

- Réductions financières :

Ce sont exclusivement les **escomptes** de règlement :

411	Clients	119 500	
665	Escomptes accordés	100	
44571	Etat, TVA collectée		19 600
70	Ventes		100 000

2.3 - Frais accessoires sur vente :

- Participation forfaitaire aux frais de transport

Frais de transport facturés : 250,00 €

411	Clients	7 475	
70	Ventes		6 000
7085	Ports et frais accessoires facturés		250
44571	Etat, TVA collectée		1 225

- Remboursement à l'Euro l'Euro (on disait naguère au franc le franc) :
Le coût réel du transport est de 213 € et il est exonéré de TVA

411	Clients	7 389	
70	Ventes		6 000
44571	Etat, TVA collectée		1 176
6241	Transports sur ventes		213

3 - Les charges externes

3.1 - Facture de doit :

Charges

externes

- fournitures
- frais postaux
- locations
- publicité
- transports
- assurances
- frais

bancaires

61	Services extérieurs	10 000	
62	Autres services extérieurs	4 700	
44566	Etat, TVA déductible sur ABS	2 881	
401	Fournisseurs (ou banque)		17 581

3.2 - Facture d'avoir :

401	Fournisseurs	1 758	
619	R.R.R. obtenus		1 470
44566	Etat, TVA déductible sur ABS		288

3.2 - Affacturage :

Affacturage = cession de créances à un établissement financier qui les recouvre en contrepartie d'une commission

6225	Rémunérations d'affacturage	8 800	
6616	Intérêts bancaires	150	
44566	Etat, TVA déductible sur ABS	29	
401	Fournisseurs		8 979

3.3 - Crédit-bail ou cession-bail :

Acquisition d'un matériel en crédit-bail : 40 mensualités de 11 900 € hors taxe chacune

6122	Redevances de crédit-bail	11 900	
44566	Etat, TVA déductible sur ABS	2 332	
401	Fournisseurs		14 232

Dans toutes les opérations initiales, on débite un compte de CHARGES et on crédite un compte de PASSIF qui augmente ou d'ACTIF qui diminue. Pour les retours, réductions et remboursement, on fait le contraire, on débite un compte d'ACTIF ou de PASSIF et on crédite un compte de diminution de CHARGES.

4 - Les stocks

4.1 - Ambiguïté des stocks

Les stocks constituent un des problèmes les plus difficiles à résoudre en comptabilité. Dans l'idéal, il faudrait à chaque instant connaître la valeur des stocks. Cette technique idéale est appelée **technique de l'inventaire permanent**. Mais elle est dans presque tous les cas presque impossible à appliquer et on applique la **technique de l'inventaire intermittent** : une fois par an on compte les stocks, on enregistre des variations de stocks. Les reste du temps, on enregistre les **achats au coût d'achat** et les **ventes au prix de vente**. Mais comme il y a des milliers d'articles dans le stock des entreprises, qu'ils sont achetés à des prix différents et à des moments différents, que le prix d'achat est différent du coût d'achat, que les quantités consommées sont différentes des quantités achetées et qu'en plus il y a des variations de la valeur de la monnaie et du taux de change sur les marchés internationaux, il est impossible de connaître la valeur exacte du stock, et comme le stock est un élément du bilan, **il est impossible d'avoir un bilan exact**. Aussi les professionnels se contentent-ils d'avoir un **bilan régulier et sincère**.

Stock = Charges

Matières

premières

Marchandises

Emballages

Stock = Produits

Produits en cours

Produits finis

4.2 - Typologie des stocks

Il existe deux catégories de stocks, qui sont traités différemment :

4.2.1 - Stocks constituant une charge pour l'entreprise

Ce sont les stocks :

- de matières premières employées dans le processus de production ;
- de marchandises revendues en l'état ;
- de matières consommables participant à la production ;

- d'emballages commerciaux.

Pour ces stocks, leur achat constitue une charge, leur variation aussi et ces éléments figurent, au compte de résultat dans les charges d'exploitation.

4.2.2 - Stocks constituant un produit pour l'entreprise

Ce sont les stocks :

- de produits finis ;

- de produits intermédiaires en cours de fabrication.

Ces produits ne sont pas achetés et il n'y a donc pas de compte d'achat, mais ils sont fabriqués, et leur montant et leur variation figurent, au compte de résultat dans les produits d'exploitation.

4.3 - Méthodes d'évaluation des stocks

4.3.1 - Méthodes d'épuisement des stocks

Evaluation :
Epuisement
= FIFO
Pondération
= CUMP

Dans cette famille de techniques, dont la plus connue est la méthode du **premier entré, premier sorti**, on considère qu'à tout moment, ce qui sort du stock est ce qui est rentré en premier et que la valeur du stock est égale à la somme des valeurs des lots qu'on n'a pas encore utilisés dans le processus de fabrication ou vendu. Ainsi, si on a acheté 100 unités d'un produit A à 5 €, puis ensuite 50 unités du même produit A à 7 € et si on a consommé 130 unités du produit, la valeur du stock restant est de :
 $20 \text{ unités au dernier prix} \times 7 \text{ €} = 140 \text{ €}.$

4.3.2 - Méthodes de pondération des stocks

Dans cette famille de techniques, dont la plus connue est la méthode du **coût moyen pondéré après chaque entrée**, on considère que chaque fois qu'un lot supplémentaire de produits entre en stock, il modifie le coût unitaire moyen pondéré du stock et tant qu'on n'a pas de nouvelle entrée, on effectue les sorties à ce coût. La valeur du stock restant est égale à la moyenne pondérée. Ainsi, si on a acheté 100 unités d'un produit A à 5 €, puis ensuite 50 unités du même produit A à 7 €, la moyenne pondérée est égale à $[(100 \times 5) + (50 \times 7)] / (100 + 50) = 5,67 \text{ €}$ et si on a consommé 130 unités du produit, la valeur du stock restant est de :
 $20 \times 5,67 = 113,40 \text{ €}.$

On voit bien que selon les méthodes, on trouvera 140 € ou 113,40 €, ce qui aura une influence sur le niveau du résultat et sur la fiabilité du bilan.

IV - Les opérations de trésorerie

Les opérations de trésorerie concernent les recettes, les dépenses et les décalages de flux



comptables particulières.

Après les opérations commerciales, les opérations de trésorerie, encaissements, règlements et gestion des comptes financiers sont les plus fréquentes.

Dans beaucoup d'entreprises, les opérations commerciales et les opérations de trésorerie représentent souvent de 98 à 99% de toutes les opérations comptables. De nos jours, elles sont, dans la quasi-totalité des cas, informatisées, car elles ne présentent pas de difficultés

1 - Opérations au comptant

(règlement des clients, paiement des fournisseurs)

Les règlements et paiements sont toujours effectués toutes taxes comprises.

1.1 - Opérations bancaires

1.1.1 - Recettes bancaires

- Chèque de 3 300 € d'un client :

512	Banque	3 300	
411	Clients		3 300

1.1.2 - Règlements bancaires

- Règlement de 2 000 € à un fournisseur par chèque

401	Fournisseurs	2 000	
512	Banque		2 000

1.2 - Opérations de caisse

1.2.1 - Encaissement d'espèces

- encaissement de 1 800 € d'un client, sur facture de doit

53	Caisse	1 800	
411	Clients		1 800

1.2.2 - Paiement d'espèces

- paiement de 9 400 € d'acompte à l'impôt sur les sociétés

53	Caisse	9 400	
444	Etat, impôt sur les bénéfices		9 400

1.2.3 - Transfert d'espèces

- dépôt de 5 000 € à la banque

58	Virements internes	5 000	
53	Caisse		5 000

Le compte **58 - Virements internes** est un compte de liaison entre la caisse et la banque utilisé quand on possède à la fois un journal de caisse et un journal de banque.

1.3 - Opérations par chèques postaux

1.3.1 - Règlement par chèques postaux

- règlement d'un client par chèque postal 1400 € :

514	CCP	1 400	
411	Clients		1 400

1.3.2 - Paiement par chèques postaux

- paiement de 8 000 € à un fournisseur

401	Fournisseurs	8 000	
514	CCP		8 000

2 - Opérations à crédit

(à l'aide d'effets de commerce)

2.1 - Effets à payer

- Réception d'avis de domiciliation de notre banque, pour achat de marchandises :

401	Fournisseurs	3 000	
403	Fournisseurs, effets à payer		3 000

- Réception d'avis de domiciliation de notre banque, pour achat d'un immeuble :

404	Fournisseurs d'immobilisations	345 000	
405	Fournisseurs, effets à payer		345 000

2.2 - Effets à recevoir

- Création : Tirage d'un effet de 11 000 €, pour solde, échéance 31 août.

413	Clients, effets à recevoir	11 000	
411	Clients		11 000

- Remise à l'encaissement : Remise de l'effet le 25 août, pour encaissement :

5113	Effets à l'encaissement	11 000	
413	Clients, effets à recevoir		11 000

- Encaissement effectif le 31 août :

512	Banque	10 850	
44566	Etat, TVA déductible sur ABS	25	
6275	Frais sur effets	125	
5113	Effets à l'encaissement		11 000

- Remise à l'escompte : Remise de l'effet de 11 000 à l'escompte le 5 juin (taux d'intérêt de 16 %) :

5114	Effets à l'escompte	11 000	
413	Clients, effets à recevoir		11 000

512	Banque	10 424	
6616	Intérêts bancaires	425	
6275	Frais sur effets	125	
44566	Etat, TVA déductible sur ABS	25	
5114	Effets à l'escompte		11 000

La TVA porte sur les frais, pas sur les intérêts, du 5 juin au 31 août, il y a 87 jours à courir, soit : $11\,000 \times 16\% \times (87/360) = 425$ d'intérêt.

Mis à part les frais bancaires et les charges d'intérêt les opérations de trésorerie ne concernent que les comptes de bilan, ACTIF et PASSIF.

V - Les immobilisations et leur suivi

Les opérations sur immobilisations concernent l'acquisition, la production et la cession y compris les problèmes de TVA



Les immobilisations sont les principaux investissements réalisés par les entreprises. Mais l'entreprise peut aussi les produire elle-même, et après une certaine durée d'utilisation, elle les cède. Entre temps, lors des opérations d'inventaire, que nous verrons plus bas, en vertu du principe de la prééminence de la réalité sur l'apparence (*substance over form*) l'entreprise pratique des amortissements sur certaines de ses

immobilisations.

1 - Acquisition d'immobilisations

1.1 - Immobilisations incorporelles ou corporelles

1.1.1 - Acquisition

Immobilisation 400 000 € TVA à 19,60 % à compter du 1er avril 2000.

20	Immobilisations incorporelles	200 000	
21	Immobilisations corporelles	200 000	
44562	Etat, TVA déductible sur immob.	78 400	
404	Fournisseurs d'immobilisations		478 400

1.1.2 - Immobilisations en cours

1.1.2.1 - Immobilisations incorporelles

Versement d'un acompte : Versement de 50 000 € d'avance sur achat d'un fonds commercial

237	Avances et acomptes versés sur		
	immobilisations incorporelles	50 000	
512	Banque		50 000

Acquisition définitive. Prix de l'immeuble 350 000 €, passible de la TVA sur immeubles.

20	Immobilisations incorporelles	350 000	
44562	Etat, TVA déductible sur immob.	68 600	
404	Fournisseurs d'immobilisations		318 600
237	Avances et acomptes versés		50 000

1.1.2.2 - Immobilisations corporelles

Livraison partielle. Enregistrement d'une facture. Acquisition d'une chaîne de montage pour 100 000 € : paiement de 30 % de la valeur sur facture :

231	Immobilisations corporelles	300 000	
	en cours		
44562	Etat, TVA déductible sur immob	58 800	
404	Fournisseurs d'immobilisations		358 800

Acquisition définitive :

21	Immobilisations corporelles	1 000 000	
44562	Etat, TVA déductible sur immob	137 200	
	(196 000 - 58 800)		
404	Fournisseurs d'immobilisations		837 200
231	Immobilisations en cours		300 000

Versement d'acomptes : l'acompte ne constitue pas un fait générateur de TVA (même exemple) :

238	Avances et acomptes versés	300 000	
512	Banque		300 000

Acquisition définitive :

21	Immobilisations corporelles	1 000 000	
44562	Etat, TVA déductible sur immo	196 000	
404	Fournisseurs d'immobilisations		896 000
238	Avances et acomptes versés		300 000

1.2 - Immobilisations financières

On distingue les titres de participation qui permettent d'influencer la gestion de la société que l'on contrôle et les titres immobilisés, que l'on n'a pas l'intention de vendre mais qui ne permettent pas d'avoir une influence importante dans la sociétés dont on possède les titres. Si le capital des la société dont on possède les titres n'est pas entièrement appelé et libéré, on utilise le compte Versement à effectuer sur titres de participation non libérés (269) ou sur titres immobilisés non libérés (279).

261	Titres de participation	10 000	
271	Titres immobilisés de l'activité		
	financières	4 633	
6271	Frais sur titres	217	
404	Fournisseurs d'immobilisations		7 425
269	Versement restant à effectuer sur		
(279)	titres de participation non libérés		7 425

Le compte 404 peut être remplacé selon le cas par :

- 516 Société de bourse
- 512 Banque.

2 - Production d'immobilisations

2.1 - Travaux non terminés en fin d'exercice

Fabrication par l'entreprise d'un hangar, non terminé au 31 décembre : valeur à l'achèvement des travaux 67 000 €.

231	Immobilisations en cours	67 000	
72	Production immobilisée		67 000

2.2 - Fin des travaux

L'année suivante, le hangar terminé a une valeur de 194 400 € :

21	Immobilisations corporelles	194 400	
44562	Etat, TVA déductible sur immob	38 102	
72	Production immobilisée		127 400
231	Immobilisations en cours		67 000
44571	Etat, TVA collectée		38 102

Fiscalement, on est **obligé de constater** à la fois la collecte de TVA (compte 44571) et la déductibilité de la même TVA (compte 44562) à enregistrer séparément sur les déclarations CA 3 mensuelles ou sur les régularisations CA 12 annuelles. Le problème de la réintégration des TVA incluses dans le coût de revient ne se pose pas.

3 - Cession d'immobilisations

3.1 - Immobilisations non amortissables ou non amorties

Cession 30 000 € d'une immobilisation ayant une valeur comptable nette de 24 000 €.

462	Créances sur cessions	30 000	
	d'immobilisations		
775	Produits de cessions d'actifs		30 000
675	Valeurs comptables des éléments		
	d'actifs cédés	24 000	
21	Immobilisations		24 000

3.2 - Immobilisations provisionnées

L'immobilisation cédée avait fait l'objet d'une provision de 4 500 € :

462	Créances sur cessions		
	d'immobilisation	30 000	
775	Produits de cessions		
	d'éléments d'actif		30 000
675	Valeur comptable des		
	éléments d'actif cédés	24 000	
21	Immobilisations		24 000

29	Provisions pour dépréciation		
	des immobilisations	4 500	
7816	Reprises sur provisions des		
ou :	dépréciation des immobilisations		4 500
7876	Reprises sur provisions pour		
	dépréciations exceptionnelles		

3.3 - Immobilisations amorties

L'immobilisation de 24 000 € de valeur comptable nette avait été acquise pour 60 000 € et amortie pour 36 000 €.

462	Créances sur cessions d'immo.	30 000	
775	Produits de cessions		
	d'éléments d'actif		30 000
675	Valeurs comptables des		
	éléments d'actif cédés	24 000	
28	Amortissements des immo.	36 000	
21	Immobilisations		60 000

3.4 - TVA à reverser

L'immobilisation de 72 360 TTC, détenue depuis 3 ans avait été taxée à 20,60 % (TVA = 12 360). (Amortissements 36 000, VNC 24 000, cession à 30 000). Préalablement aux écritures relatives à la cession, il faut comptabiliser la TVA à reverser si l'immeuble n'est pas revendu à un marchand de biens d'occasion (un vingtième par année ou fraction d'année civile).

21	Immobilisations	10 506	
44551	Etat, TVA à décaisser		10 506
	12 360 x 17/20 (reste 17 ans)		

La moins-value sur la transaction est alors de :

$$30\,000 - (24\,000 + 10\,506) = 4\,506 \text{ €}$$

Sans TVA à reverser, on aurait une **plus-value** de 6 000 €.

VI - Les opérations de fin d'exercice

Les opérations de fin d'exercice concernent l'inventaire extracomptable, l'inventaire comptable et les opérations de régularisation



L'article 410-8 du plan comptable 1999 indique que toute entité contrôle au moins une fois tous les douze mois les données d'inventaire. L'inventaire est un relevé de tous les éléments d'actif et de passif, au regard desquels sont mentionnées la quantité et la valeur de chacun d'eux à la date d'inventaire. Les données d'inventaire sont conservées et organisées de manière à justifier le contenu de chacun des postes du bilan. Elles sont regroupées sur le livre d'inventaire. Les comptes annuels (bilan, résultat et annexe) sont transcrits chaque année sur le livre d'inventaire, sauf lorsqu'ils sont publiés en annexe au registre de commerce et des sociétés, pour les sociétés anonymes, les sociétés à responsabilité limitée, les sociétés par actions simplifiées, les SCA, les EURL ou tout autre forme de société astreinte à publication au RCS.

L'article 123-12 du nouveau code de commerce de septembre 2000 confirme, dans un langage presque similaire, les prescriptions du plan comptable 1999 :

"Article L. 123-12 - Toute personne physique ou morale ayant la qualité de commerçant doit procéder à l'enregistrement comptable des mouvements affectant le patrimoine de son entreprise ; ces mouvements sont enregistrés chronologiquement.

Elle doit contrôler par inventaire, au moins une fois tous les 12 mois, l'existence et la valeur des éléments actifs et passifs du patrimoine de l'entreprise. Elle doit établir des comptes annuels à la clôture de l'exercice au vu des enregistrements comptables et de l'inventaire. Ces comptes annuels comprennent le bilan, le compte de résultat et une annexe : ils forment un tout indissociable."

Notons que cet article 123-12 du nouveau Code de commerce est la reprise, mot pour mot, virgule pour virgule, de l'article 8 du code de commerce de 1807. La synthèse des différents textes actuels montre que dans la planification pratique des travaux comptables, il existe deux étapes :

- la comptabilisation régulière des opérations courantes ;
- les travaux de fin d'exercice conduisant à l'obtention des comptes annuels, qui portent mal leur nom puisque ce sont le bilan, le résultat et l'annexe. La balance avant inventaire est le point de liaison entre les travaux courants et les travaux d'inventaire. Elle fournit la valeur comptable des postes tels qu'ils résultent des enregistrements de l'exercice. Sur ces valeurs, on effectue deux séries de contrôles :

- des contrôles physiques, dont on ne soulignera jamais assez l'importance
- des contrôles intellectuels que nous allons détailler plus bas.

1 - les contrôles physiques de l'inventaire extra-comptable

Les contrôles physiques ne sont pas des contrôles comptables mais toutes les opérations comptables dépendent de leur qualité

Ces contrôles portent sur l'existence des éléments figurant au bilan : ils ont pour but de confirmer les valeurs des immobilisations, valeurs réalisables ou disponibles par vérification directe, de visu. C'est la partie triviale de l'opération : on compte les meubles, les machines, l'argent en caisse, les marchandises. Ce contrôle permet de déceler des anomalies :

- machines disparues, volées ou cassées ;
- machines usées, normalement ou non
- machines dépréciées, endommagées ;
- différences de caisse, oublis d'opérations bancaires, etc.

Ces anomalies permettront d'enregistrer des écritures de redressement qui conduiront à ajuster les comptes à la réalité et non le contraire.

2 - Les contrôles intellectuels de l'inventaire comptable

Ces contrôles portent sur des opérations "intellectuelles", en général arbitraires ou forfaitaires :

- on évalue forfaitairement la dépréciation de tous les éléments d'actif afin de pratiquer des amortissements ;
- on évalue arbitrairement les risques éventuels d'appauvrissement de l'entreprise avant de constituer des provisions ;
- on évalue forfaitairement la correspondance entre les charges et les produits de l'exercice payés d'avance, reçus d'avance, à payer ou à recevoir ;
- on régularise les cessions d'immobilisation qu'on n'avait pas eu le loisir d'enregistrer en cours d'année.

Ces contrôles permettent d'enregistrer des écritures de régularisation. Pour ne pas en oublier, il est conseillé de toujours les traiter dans l'ordre, par exemple : amortissements, puis provisions, puis charges et produits d'avance et à payer, puis cessions, puis états de rapprochements, enfin autres opérations et écritures de regroupement.

Les écritures d'inventaires sont donc l'ensemble des trois séries d'écritures : écritures de redressement, écritures de régularisation et écritures de regroupement.

2.1 - Ecritures de régularisation

2.1.1 - Amortissements

2.1.1.1 - Amortissement économique des immobilisations corporelles et incorporelles

Amortissement linéaire d'un matériel acheté 40 000 € hors taxe le 1er avril.

Durée d'amortissement 5 ans (soit un taux de 20 %)

6811	Dotations aux amortissements	5 100	
2815	Amortissement du matériel		5 100
	34000 x 20% x 9/12		

2.1.1.2 - Amortissement financier

Amortissement de la prime de remboursement d'un emprunt obligataire amorti en 10 ans :

6861	Dotations aux amortissements		
	des primes de remboursement	5 000	
169	Prime de remboursement		5 000

Remarque : en matière de prime de remboursement des obligations on pratique *l'amortissement direct* (inscription directe de l'amortissement au crédit du compte principal) alors que pour les autres postes de l'actif on pratique *l'amortissement indirect* (inscription de l'amortissement dans un compte auxiliaire différent du compte principal).

2.1.1.3 - Amortissements dérogatoires

Ils permettent de concilier les obligations fiscales et les exigences économiques.

Exemple : matériel valeur 100 000 amorti en dégressif ; amortissement économique normal : linéaire sur 5 ans.

6811	Dotations aux amortissements	20 000	
28	Amortissements des immobilisations		20 000
68725	Dotations aux provisions réglementées - amortissements dérogatoires	20 000	
145	Amortissements dérogatoires		20 000

Si l'amortissement linéaire est supérieur à l'amortissement dégressif (3ème année) :

6811	Dotations aux amortissements	20 000	
28	Amort. des immobilisations		20 000
145	Amortissements dérogatoires	5 600	
78725	Reprises sur provisions réglementées - Amortissements dérogatoires		5 600

La 2ème année on a 4 000 d'amortissement dérogatoire et la 3ème on commence à avoir une reprise (de 56 000), puisque l'annuité dégressive est de 14 400 et l'annuité linéaire de 20 000.

2.1.2 - Provisions pour dépréciation

2.1.2.1 - Dépréciation des immobilisations

Création ou augmentation : exemple : provision pour pollution chimique d'un site industriel :

6815	Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations	5 000	
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations		5 000

68662	Dotations aux provisions pour dépréciation financière	3 000	
6876	Dotations aux provisions pour dépréciation exceptionnelle	1 500	

29	Provision pour dépréciation des immobilisations		4 500
----	---	--	-------

Annulation ou diminution : variation du risque lors de l'exercice suivant :

29	Provisions pour dépréciation des immobilisations	4 000	
7816	Reprises sur provisions (ou 78662, ou 7876)		4 000

2.1.2.2 - Dépréciation des stocks et en-cours

Création ou augmentation

31 000 € de marchandises en stock sont invendables :

68173	Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	31 000	
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en cours		31 000

Annulation ou diminution

L'année suivante les marchandises dépréciées valent 24 000 €.

39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours	7 000	
78173	Reprises sur provisions pour dépréciation des stocks		7 000

2.1.2.3 - Dépréciation des clients

Constatation de la créance douteuse

Le client Enron est en redressement judiciaire

416	Clients douteux ou litigieux	26 092	
411	Clients		26 092

Les créances sont enregistrées TTC (HT 22 000 + TVA 4 092), les provisions sont décomptées hors taxe (obligation fiscale).

Création ou augmentation de la provision :
On redoute une perte de 40 % de la créance Enron :

68174	Dotations aux provisions pour		
	dépréciation des créances	8 800	
491	Provision pour dépréciation		
	des comptes clients		8 800

Annulation ou diminution de la provision :

491	Provisions pour dépréciation		
	des comptes de clients	4 400	
78174	Reprises sur provisions pour		
	dépréciation des clients		4 400

Créances irrécouvrables

Si l'on n'a pas ouvert de compte client douteux, on solde directement le compte clients et, s'il y a lieu, on solde la provision.

491	Provisions pour dépréciation		
	des comptes de clients	8 800	
78174	Reprises sur provisions pour		
	dépréciation des clients		8 800

En fin d'exercice, l'entreprise considérera comme exceptionnelle la part des pertes sur créances irrécouvrables dépassant un quota déterminé (éventuellement).

6714	Créances devenues irrécouvrables		
	dans l'exercice	5 000	
6541	Pertes sur créances irrécouvrables		
	dans l'exercice		5 000

Une créance irrécouvrable peut être considérée comme une charge exceptionnelle de par sa nature (créance sur cession d'immobilisation) quel que soit son montant.

2.1.2.3 - Dépréciation des valeurs mobilières de placement

Création ou augmentation : 10 titres Vivendi achetés 350 €, cours actuel 275 €

68665	Dotation aux provisions pour		
	dépréciation des VMP	750	
590	Provisions pour dépréciation VMP		750

Annulation ou diminution
L'année suivante : cours 300 €.

590	Provisions pour dépréciation		
	des VMP	250	
78665	Reprises sur provisions pour		
	dépréciation des VMP		250

2.1.3 - Provisions pour pertes et charges

Création ou augmentation des provisions

6815	Dotations aux provisions pour		
	risques et charges d'exploitation	1 200	
6865	Dotations aux provisions pour		
	risques et charges financiers	1 500	
6875	Dotations aux provisions pour		
	risques et charges exceptionnels	1 000	
15	Provisions pour risques et charges		3 700

Diminution des provisions

15	Provisions pour risques et charges	750	
7815	Reprises sur provisions pour		
	risques et charge d'exploitation		200
7865	Reprises sur provisions pour		
	risques et charges financiers		300
7875	Reprises sur provisions pour		
	risques et charges exceptionnels		250

2.1.4 - Comptes de régularisation

2.1.4.1 - Comptes de régularisation - Actif

Charges constatées d'avance

Exemple : téléphone, abonnement d'avance

486	Charges constatées d'avance	800	
626	Frais postaux		800

Intérêts courus et non échus

2678	Intérêts courus	1 250	
	ou : 2688, 2768, 4188, 5187		
76	Produits financiers		1 250

Avoirs à recevoir

Le fournisseur DURAND doit faire un avoir de 14 000 €.

4098	R.R.R. à obtenir	14 000	
609	R.R.R. obtenus sur achats		14 000

Factures à établir

Livraison de biens

Au client Lamestet :

4181	Clients, factures à établir	33 208	
707	Ventes de marchandises		28 000
44571	Etat, TVA collectée		5 208

Prestations de services

Honoraires de l'expert comptable à son client

4181	Clients, factures à établir	83 020	
705	Etudes		70 000
44587	Etat, TVA sur factures à établir		13 020

Remboursement de sécurité sociale à recevoir

4387	Organismes SS, produits à recevoir	2 800	
641	Rémunérations du personnel		2 800

Charges à répartir sur plusieurs exercices

481	Charges à répartir	15 000	
79	Transfert de charges (sur 3 ans)		15 000

6812	Dotations aux amortissements	5 000	
481	Charges à répartir		5 000

2.1.4.1 - Comptes de régularisation Passif

Produits constatés d'avance

7	Produits	2 000	
487	Produits constatés d'avance		2 000

Intérêts courus et non échus

66	Charges financières	11 950	
1688	Intérêts courus		11 950
	ou 1788, 4088, 4558, 4588,		
	5186, 5198		

Avoirs à établir

Rabais accordé au client Roquot

709	R.R.R. accordés par l'entreprise	3 517	
4198	R.R.R. à accorder		3 517

Facture à recevoir

Facture à recevoir de l'avocat de la société

6	Charges	8 000	
44586	Etat, TVA sur factures		
	non parvenues	1 488	
408	Fournisseurs, fres non parvenues		9 488

2.1.5 - Etats de rapprochement

Ils permettent de modifier la comptabilité pour l'ajuster à la réalité et non le contraire. Il faut éviter d'employer le terme, anglo-saxon et impropre, de réconciliation.

2.1.5.1 - Rapprochement de la caisse

Les espèces en caisse doivent correspondre au solde effectif du compte caisse. Rappelons que le compte caisse ne peut pas avoir de solde créditeur puisqu'il n'existe pas de monnaie concrète négative.

- S'il y a trop d'argent en caisse, la somme excédentaire doit être déduite du compte. *Les professionnels analysent avec une extrême prudence une caisse excédentaire ; c'est presque toujours le signe de manipulations douteuses, de double comptabilité occulte, de ventes sans facture, etc.*

53	Caisse	100	
758	Produits divers de gestion courante		100

- S'il manque de l'argent :

658	Charges diverses de	25	
	gestion courante		
53	Caisse		25

Il est tout à fait normal qu'à la fin de l'exercice, ou même tous les mois, il y ait de petites différences de caisse, ne serait-ce que parce que les acheteurs et les vendeurs, en particulier au détail n'ont pas toujours l'appoint en pièces de 1, 2 ou 5 centimes. Mais d'une période à l'autre, les différences en plus et en moins doivent à peu près se compenser. Les comptables expérimentés se méfient des caisses qui viennent "trop juste".

2.1.5.2 - Rapprochement bancaire

Les délais d'acheminement postaux et les dates de valeurs bancaires font qu'il est nécessaire de faire un état de rapprochement bancaire ou un état de rapprochement des chèques postaux **au minimum une fois par mois**. Si la fréquence est plus longue, les rapprochements sont beaucoup plus difficiles.

- Exemple :

Le 31 décembre 2000 le solde du compte Banque dans les livres comptables de la société Samboulsik est débiteur de 41 400. Le solde figurant sur l'extrait de compte bancaire envoyé par la banque est créditeur de 49 835. Après pointage on remarque les différences suivantes :

- deux chèques n'ont pas encore été encaissés, pour 4 500 et 6 000 ;
- un effet domicilié à échéance du 20 décembre n'a pas encore été présenté à l'encaissement : montant : 2 500 ;
- la banque a porté sur le relevé à la date du 31 décembre une commission et des frais en sa faveur pour 745 et un versement d'intérêts créditeurs pour 1 200 ;
- une remise à l'encaissement n'a pas encore été portée au crédit du compte. Son montant était de 5 020.

- Etablissement de l'état de rapprochement :

On porte dans le compte Banque de l'entreprise les opérations enregistrées par la banque mais pas par l'entreprise, dans le sens correct (augmentations débitées et diminutions créditées, compte en principe débiteur) et dans le compte de l'entreprise tenu par la banque les opérations enregistrées par l'entreprise mais pas par la banque, dans le sens correct (augmentations au crédit, diminutions au débit, solde normalement créditeur s'il n'y a pas de découvert). Lorsque les deux soldes sont **réciiproquement** égaux, l'état de rapprochement est correct et **on enregistre alors exclusivement les opérations déjà enregistrées par la banque mais pas encore par l'entreprise**. Ici, on obtiendra respectivement les deux comptes :

Notre compte dans notre comptabilité :

Banque	n° 512		
Solde 31 dec	41 400		
		Frais	745
Intérêts	1 200		
Total débit	42 600	Total crédit	745
		Solde débiteur	41 855

Notre compte tenu par la banque :

Samboulsik	n° KP 1955	Banque du Midi	
Chèque 100155	4 500	Solde 31 dec	49 835
Chèque 100156	6 000	Frais	745
Effet	2 500		
Total débit	13 000	Total crédit	54 855
Solde créditeur	41 855		

- Enregistrement des opérations manquantes :

On enregistre seulement les opérations qui n'ont pas été enregistrées dans notre compte en banque. Les opérations de la banque n'ont pas à être enregistrées par nous, elles nous servent seulement pour le contrôle.

668	Autres charges financières	745	
512	Banque		745

512	Banque	1 200	
7621	Revenus des titres immobilisés		1 200

2.2 - Ecritures de regroupement

Dans les écritures de regroupement, on enregistre d'abord les variations de tous les stocks, pour faire apparaître le stock final à partir du stock initial, ensuite on impute les réductions sur achats aux achats pour faire apparaître les achats nets, les réductions sur ventes aux ventes pour faire apparaître le chiffre d'affaires net et enfin on solde les comptes de charges et de produits pour faire apparaître le bénéfice de l'exercice dans le compte 120 - Résultat ou la perte de l'exercice dans le compte 129 - Résultat dont le solde a le sens inverse de celui du compte 120.

2.2.1 - Variations de stocks

2.2.1.1 - Approvisionnements

- Constatation des stocks finals : 38 000, 27 000, 21 000

31	Stocks de matières premières	38 000	
32	Stocks approvisionnements	27 000	
37	Stocks de marchandises	21 000	
6031	Variation des stocks de MP		38 000
6032	Variation stocks approvisionnements		27 000
6037	Variation des stocks marchandises		21 000

- Annulation des stocks initiaux : 37 000, 42 000, 14 000

6031	Variation des stocks de MP	37 000	
6032	Variation stocks approvisionnements	42 000	
6037	Variation des stocks marchandises	14 000	
31	Stocks de matières premières		37 000
32	Stocks approvisionnements		42 000
37	Stocks de marchandises		14 000

2.2.1.2 - Production

Produits en cours = produits non terminés

- Constatation des produits en cours de fin d'exercice

33	En-cours de production de biens	9 312	
34	En-cours de production de services	4 210	
35	Stock de produits	13 300	
7133	Variation des en-cours de production de biens		9 312
7134	Variation des en-cours de production de services		4 210
7135	Variation des stocks de produits		13 300
	<i>Stocks finals</i>		

- Annulation des produits en cours de début d'exercice

7133	Variation des en-cours de		
	production de biens	8 200	
7134	Variation des en-cours de		
	production de services	7 000	
7135	Variation des stocks de produits	12 000	
33	En-cours de production de biens		8 200
34	En-cours de production de services		7 000
35	Stocks de produits		12 000
	<i>Stocks initiaux</i>		

2.2.2 - Détermination du résultat

2.2.2.1 - Imputation des réductions sur achats

Pour faire apparaître le montant des achats nets

609	R.R.R. obtenus sur achats	1 950	
607	Achats de marchandises		1950

2.2.2.2 - Imputation des réductions sur ventes

Pour faire apparaître le chiffre d'affaires net

707	Ventes de marchandises	4 550	
709	R.R.R. accordés sur ventes	8 200	4 550

2.2.2.3 - Solde des comptes de charges

120	Résultat de l'exercice	137 000	
607	Achats de marchandises		56 000
61	Charges externes		44 000
62	Autres charges externes		12 000
635	Autres impôts et taxes		7 500
661	Charges d'intérêts		2 200
6811	Dotations aux amortissements		15 300

2.2.2.4 - Solde des comptes de produits

707	Ventes de marchandises	143 000	
761	Produits financiers	23 000	
120	Résultat de l'exercice		166 000

Le résultat de l'exercice est égal à $166\ 000 - 137\ 000 = 29\ 000$ €.

VII - Opinion sur les comptes annuels

Il faut non seulement savoir lire les comptes annuels mais encore les apprécier et enfin les dépasser



Après avoir passé les écritures de régularisation et de regroupement au journal légal, il faut une dernière fois effectuer les reports dans les comptes du grand-livre, faire la balance de vérification après inventaire et présenter les comptes annuels, c'est-à-dire le bilan, le compte de résultat et l'annexe légale. Les comptes annuels, nous l'avons déjà dit, ne sont pas des comptes, mais des états financiers et de plus, ce ne sont pas des documents comptables, c'est-à-dire

directement établis à partir de la comptabilité, mais établis sur la base de la comptabilité en dehors de la comptabilité. Ils sont destinés à tous les utilisateurs que nous avons évoqués : les propriétaires de l'entreprise individuelle, les actionnaires et associés des sociétés, les banques, les concurrents, les dirigeants et les salariés, le comité d'entreprise, les clients, les fournisseurs, l'administration fiscale. Tous ces utilisateurs ont besoin de lire les comptes annuels, même si leur lecture n'est pas toujours identique, de la comprendre et de les dépasser.

1 - Lire les comptes annuels

Lorsque vous rencontrez une personne inconnue vous pouvez dire tout de suite si c'est un homme ou une femme, un adulte ou un enfant, si elle paraît malade ou en bonne santé, si elle est mince ou forte, si elle semble reposée ou fatiguée. Dans une certaine mesure, la lecture des comptes annuels d'une entreprise doit vous apporter les mêmes indications et les mêmes sensations.

1.1 - Analyser les grandes masses du bilan

Dans la plupart des bilans il y a 4 grandes masses, plus une un peu moins importante au passif, les provisions pour risques et charges. Il faut d'abord lire séparément chacune des grandes masses et en dégager la signification. Considérons le bilan résumé suivant :

Bilan de l'entreprise **Novalia** au 31-12- 2004

Actif		Passif	
Actif immobilisé		Capitaux propres	
Immo. incorporelles	20 000	Capital	100 000
Immo. corporelles	80 000	Réserves	25 000
Immo. financières	5 000	Résultat	16 000
Total I	105 000	Total I	141 000
Actif circulant		Provisions pour	
Stocks	30 000	risques	
Créances clients	50 000	Total II	2 000
Trésorerie	10 000	Dettes	
Total II	90 000	Banques	15 000
		Fournisseurs	27 000
		Etat et SS	12 000
		Total III	52 000
Total général	195 000	Total général	195 000

1.1.1 - Lecture de l'actif immobilisé

Il faut apprécier le montant des 3 grandes rubriques : les immobilisations incorporelles, corporelles et financières. Les **immobilisations incorporelles** sont importantes dans les entreprises commerciales qui ont besoin d'un fonds commercial et qui utilisent des marques commerciales. Elles sont aussi importantes pour les entreprises industrielles de pointe qui exploitent des brevets et des licences, et enfin pour les entreprises qui ont été constituées depuis peu de temps et qui ont des frais d'établissement à amortir. Les **immobilisations corporelles** concernant les terrains, les constructions, le matériel et outillage, le mobilier, le matériel de transport, ce sont les entreprises industrielles qui auront la poste la plus élevée, les entreprises commerciale seront plus modeste à ce stade, et les entreprises de service en général et les banques en particulier auront encore moins de besoins. En général, les **immobilisations financières** auront une place modeste, sauf pour les sociétés spécialisées dans l'investissement, le financement et le capital-risque. Dans notre exemple ci-dessus, la société Novalia a des immobilisations corporelles importantes. Elle a donc plutôt une nature industrielle.

1.1.2 – Lecture de l'actif circulant

L'actif circulant décrit, d'une façon sommaire qui est ensuite détaillée de façon plus précise dans le compte de résultat, l'activité économique de l'entreprise. Il y a trois types d'activités de référence :

- Les **entreprises industrielles** achètent des matières premières, stockent, produisent des produits finis et les vendent. C'est le circuit le plus long, si on fait abstraction des entreprises agricoles ;
- les **entreprises commerciales** achètent des marchandises, les stockent et les revendent en l'état ;
- les **entreprises de service** ne stockent pas et vendent leur production intellectuelle.

A l'actif circulant, une entreprise industrielle aura en principe un niveau de stock plus élevé qu'une entreprise commerciale, mais il peut y avoir des exceptions, par exemple pour le **secteur du livre**, où les durées de stockages sont très longues. En matière de crédit accordé aux clients les entreprises commerciales ont en général le plus fort taux de crédit, mais là encore il y a des exceptions les **hypermarchés** ont des crédits clients très faibles et dans le **secteur du vin**, les **ventes en primeur** font que les comptes clients sont parfois créditeurs. Enfin, la trésorerie doit être la plus réduite possible : elle doit servir à régler les dettes.

1.1.3 – Lecture des capitaux propres

Le montant du **capital** indique l'apport initial des propriétaires ou des actionnaires : il doit être suffisamment important pour que l'entreprise survive en sécurité. Une entreprise au capital trop faible a peu de chance de se développer durablement, sauf exception. Dans certaines sociétés, le montant du capital comporte un minimum imposé par la loi : 7 500 € dans les SARL, 37 000 € ou 225 000 € dans les sociétés anonymes. Le montant des **réserves** donne une indication de l'âge de la société, les sociétés nouvelles n'ont pas de réserves, les sociétés plus anciennes ont des réserves qui sont parfois des fractions, mais aussi des multiples du montant du capital. Le **résultat** doit être suffisant par rapport au capital investi. Si le résultat obtenu en pratiquant une activité est inférieur à celui d'un placement financier, il est préférable de cesser cette activité et de se contenter de percevoir les intérêts d'un placement financier.

Accessoirement, les provisions pour risques et charges, qui font l'objet d'une rubrique à part, doivent être les plus réduites possible, sauf dans des activités très particulières telles que les **compagnies aériennes** ou de navigation et les **compagnies d'assurance** ou de réassurance. Le plus souvent, si le risque a été correctement évalué, les provisions pour risques sont des dettes. Si le risque a été exagéré, les provisions pour risques sont pour partie des réserves et pour partie des dettes.

1.1.4 – Lecture des dettes

La première rubrique concerne les **banques** et les établissements de crédit mais on ne distingue pas le découvert bancaire, à très court terme et les emprunts à long terme tels que les emprunts obligataires. C'est une rubrique qui est difficile à apprécier dans l'absolu. Plus le terme des dettes est long et plus elles concernent l'actif immobilisé, plus il est court et plus elles concernent l'actif circulant. Les dettes aux **fournisseurs** elles, concernent exclusivement l'actif circulant. Les **dettes fiscales et sociales** concernent les impôts à payer et les cotisations sociales à verser. Un montant élevé est le signe d'une entreprise qui ne peut pas payer ses dettes et qui se prépare à des difficultés futures.

1.2 – Comparer les grandes masses du bilan

Il est bon de faire non seulement une comparaison verticale, de l'actif immobilisé par rapport à l'actif circulant et des capitaux propres par rapport aux dettes, mais encore une comparaison horizontale de l'actif immobilisé par rapport aux capitaux propres et de l'actif circulant par rapport aux dettes.

1.2.1 – Comparaison verticale de l'actif

Lorsque l'actif immobilisé est important par rapport à l'actif circulant, on est en présence d'une entreprise industrielle. Lorsque l'actif immobilisé est équivalent ou inférieur à l'actif circulant on est en présence d'une entreprise commerciale, et lorsque l'actif immobilisé est marginal par rapport à l'actif circulant on peut reconnaître une entreprise de services. La comparaison verticale de l'actif donne une idée de l'**intensité capitalistique** de l'activité de l'entreprise.

1.2.2 – Comparaison verticale du passif

L'appréciation des capitaux propres par rapport aux dettes donne une idée de l'**indépendance** de l'entreprise. Une entreprise peu endettée est plus résistante et plus apte à survivre qu'une entreprise fortement endettée. Dans l'idéal, une entreprise très saine devrait avoir 50 % de capitaux propres et 50 % de dettes. Il n'est pas utile de n'employer que des capitaux propres. Beaucoup d'entreprises saines ont 35 % de capitaux propres et 65 % de dettes. Lorsque les dettes atteignent trois fois le montant des capitaux propres, soit 25 % et 75 % les banquiers considèrent que l'entreprise a épuisé tous ses crédits et qu'elle ne peut plus se financer normalement.

1.2.3 – Comparaison horizontale du haut de bilan

Il existe une **règle de financement minimal** : l'actif immobilisé constitue un emploi stable à long ou à moyen terme des ressources de l'entreprise. Il doit donc être financé par des ressources stables, essentiellement des capitaux, des réserves et des emprunts à long terme. L'excédent des capitaux propres sur les immobilisations, s'il existe est appelé **fonds de roulement**. Sauf dans des secteurs particuliers comme les hypermarchés, une entreprise saine doit avoir un fonds de roulement. L'entreprise Novalia, prise en exemple, a des capitaux propres de 141 000 € et un actif immobilisé de 105 000 €, son fonds de roulement est donc confortable. Non seulement elle peut financer la totalité de son actif immobilisé, mais encore la totalité de son stock et une partie de ses créances. Elle est dans une situation idéale

1.2.4 – Comparaison horizontale du bas de bilan

On applique une règle du même genre pour le bas du bilan. Les stocks et les créances constituent des emplois transitoires et on peut les financer avec des ressources à court terme. La différence entre les dettes d'une part et les stocks et les créances d'autre part constitue le **besoin en fonds de roulement**. Dans l'idéal, le besoin en fonds de roulement est égal au fonds de roulement et la trésorerie est égale à zéro. Mais dans le cas le plus fréquent on a :

Fonds de roulement – Besoin en fonds de roulement = Trésorerie nette
FR – BFR = TN

La société Novalia a 52 000 € de dettes et 2 000 de provisions pour risques qui ne lui permettent pas de financer en totalité ses 80 000 € de stock et de créance. Son besoin en fonds de roulement est égal à $80\,000 - 52\,000 - 2\,000 = 26\,000$. Comme son fonds de roulement est égal à 36 000 elle a bien une trésorerie de $36\,000 - 26\,000 = 10\,000$.

1.3 - Recouper le bilan par le compte de résultat

Deux points sont particulièrement importants :

- Quelle est l'importance du capital investi par rapport au chiffre d'affaires si l'entreprise est une entreprise industrielle, son chiffre d'affaires sera faible par rapport à son capital. Si c'est une entreprise commerciale, son chiffre d'affaire important par rapport au capital, si c'est une entreprise de services son chiffre d'affaire sera très important. Il y a un lien direct entre la longueur du processus de production, le niveau des capitaux investis et l'ampleur du chiffre d'affaires et ce lien est bien mis en évidence par le bilan recoupé par le compte de résultat.

- Quelle est la structure interne du résultat comme nous l'avons vu plus haut, le résultat net comptable est la somme algébrique du résultat d'exploitation, du résultat financier et du résultat exceptionnel. Le plus important est le résultat d'exploitation car c'est un résultat durable pour l'entreprise. Le résultat exceptionnel n'est qu'anecdotique. Enfin le résultat financier donne des indications s'il est négatif. Un résultat financier négatif confirme souvent le fort endettement de l'entreprise figurant au bilan.

2 - Se former une opinion sur les comptes annuels

Pour se former une opinion réaliste d'une entreprise donnée, il faut se souvenir que chaque secteur d'activité a des caractéristiques que l'on retrouve plus ou moins dans les bilans. Comme nous l'avons déjà écrit, les secteurs industriels, sidérurgie, cimenteries, demandent beaucoup de capital, le secteur de la distribution au contraire n'a pas besoin de faire de longs crédits à ses clients et a besoin de moins de capital. Les banques ont besoin de peu d'immobilisations et de beaucoup de liquidités. Les secteurs tertiaires, travaillant avec le public, ont beaucoup de marques et d'éléments immatériels, les nouveaux secteurs travaillent avec des brevets et on aussi beaucoup d'éléments immatériels. Pour éviter de se perdre dans tous ces détails, deux séries de méthodes sont simples et utiles : les soldes intermédiaires de gestion et les ratios ou les batteries de ratios. Dans la lecture des grandes masses nous avons eu une approche plutôt qualitative. Les soldes de gestion et les ratios permettent de compléter cette approche de manière plus quantitative.

2.1 - Se former une opinion avec les soldes de gestion

Les soldes intermédiaires de gestion sont une réécriture du compte de résultat permettant de mettre en lumière l'activité économique de l'entreprise.

Si nous reprenons le compte de résultat en liste (résumé) de la société JGD-AAF au 31 décembre 2004, qui avait un bénéfice de 2 300 € :

Produits d'exploitation		
Ventes	42 000	
Production	2 300	
Total des produits d'exploitation	44 300	
Charges d'exploitation		
Achats	25 000	
Impôts	3 500	
Salaires	12 000	
Amortissements	2 500	
Total des charges d'exploitation	43 000	
Résultat d'exploitation	1 300	
Résultat financier	- 1 000	
Résultat exceptionnel	2 000	
Bénéfice de l'exercice	2 300	

On peut calculer les soldes de gestion suivants :

Soldes descriptifs de l'activité économique :

- Marge commerciale = 42 000 - 25 000 = 17 000
- Production de l'exercice = 2 300
- Valeur ajoutée (VA) = 17 000 + 2 300 - 3 500 = 15 800
- Excédent brut d'exploitation (EBE) = 3 800

Soldes descriptifs du résultat :

- Résultat avant charges financières (RE) = 1 300
- Résultat courant avant impôt (RC) = 300
- Résultat exceptionnel (REX) = 2 000
- Résultat net comptable (RNC) = 2 300

Capacité d'autofinancement :

- Capacité d'autofinancement (CAF) =
2 300 + 2 500 = 2 800

- La **marge commerciale** est obtenue en faisant la différence entre les ventes nettes et le coût d'achat des marchandises vendues. C'est le paramètre le plus caractéristique des entreprises qui ont une activité essentiellement commerciale.

- La production de l'exercice résulte de la somme des ventes de produits finis, de produits intermédiaires, de produits résiduels, de travaux, d'études, de prestations de services, de produits des activités annexes, corrigée des rabais, remises et ristournes accordés par l'entreprise à l'occasion de toutes ces opérations et accessoirement complétée par la production stockée, la production immobilisée ou les produits nets sur opérations à long terme.

- La valeur ajoutée est égale à la production de l'exercice, plus la marge commerciale et moins les consommations en provenance des tiers. Les consommations en provenance des tiers sont toutes les consommations intermédiaires achetées à l'extérieur de l'entreprise. La valeur ajoutée est un indicateur privilégié de structure et d'efficacité.

- L'excédent brut d'exploitation est un indicateur privilégié de performance économique qui est indépendant de la politique financière de l'entreprise puisqu'il est calculé avant prise en compte des charges et des produits financiers, qui est indépendant de sa politique d'amortissement, car il ne tient pas compte des dotations aux amortissements et qui est aussi indépendant de la politique fiscale de l'entreprise puisqu'il est calculé avant imposition des bénéficiaires. Il est obtenu en ajoutant à la valeur ajoutée produite les subventions d'exploitation octroyées, qui sont souvent des incitations fiscales déguisées et en retranchant les impôts, taxes et versements assimilés et les charges de personnel. L'EBE est la première mesure du profit de l'entreprise considérant les fonctions de production et de commercialisation.

- Le résultat d'exploitation avant charges et produits financiers est obtenu à partir de l'excédent brut d'exploitation auquel on retranche les dotations aux amortissements et provisions de l'exercice et certaines charges de gestion courante.

- Le résultat courant avant impôt comprend le résultat d'exploitation plus tous les éléments financiers (charges, dotations, produits, reprises de dotations, transferts de charges).

- Le résultat exceptionnel : il n'est pas obtenu en cascade mais de manière indépendante. Il a une utilité indirecte : c'est un poste où on a regroupé les opérations qui auraient biaisé le résultat courant. Il donne une indication du poids relatif des éléments exceptionnels dans le résultat final.

- Le résultat net comptable de l'exercice est l'ultime solde donné par la comptabilité. C'est un simple surplus qui cumule tous les défauts des autres soldes qui ne peut pas vraiment être un solde significatif pour l'analyse de la gestion car il est fortement biaisé par des considérations fiscales.

- La capacité d'autofinancement n'est pas à proprement parler un solde de gestion, mais son calcul est très utile car elle tient compte des charges décaissées et non pas des charges calculées. On peut calculer la capacité à partir de l'excédent brut d'exploitation ou la reconstituer à partir du résultat de l'exercice :

$$\text{CAF} = \text{RNC} + \text{Charges calculées} - \text{Produits calculés}$$

$$\text{CAF} = \text{EBE} - \text{Charges décaissées} + \text{Produits décaissés}$$

Elaborée ainsi, la capacité d'autofinancement est un cash-flow d'exploitation qui mesure l'aptitude potentielle de l'entreprise à financer ses futurs investissements.

2.2 - Se former une opinion avec les ratios

Les ratios constituent un complément d'analyse intéressant des soldes intermédiaires de gestion, même si leur usage est beaucoup plus ancien.

Après la crise économique de 1929, les chefs d'entreprise et les comptables américains ont pris l'habitude de mesurer les performances des entreprises au moyen du rapport entre deux grandeurs judicieusement choisies, et exprimées soit en valeur absolue, soit sous forme de pourcentage. Les ratios sont une des questions qui a fait couler le plus d'encre dans les manuels de gestion et d'analyse financière. Nous évoquerons quelques grandes familles de ratios.

2.2.1 - Les ratios de liquidité

Ils permettent d'apprécier dans quelle mesure les postes de l'actif circulant du bilan permettent, ou permettraient de rembourser les dettes :

- **liquidité générale** :

$$\text{Actif circulant} / \text{Dettes à court terme}$$

- **liquidité réduite** :

$$(\text{Créances} + \text{Disponibilités}) / \text{Dettes à court terme}$$

- **liquidité immédiate** :

$$\text{Disponibilités} / \text{Dettes à court terme}$$

2.2.2 - Les ratios d'écoulement

Ils permettent d'apprécier le délai de rotation des stocks, des clients et des fournisseurs, par rapport aux achats et aux ventes figurant dans le compte de résultat :

- **écoulement des stocks** :

$(\text{Stock moyen hors taxe} \times 360 \text{ jours}) / \text{Achats hors taxe}$

- **durée du crédit accordé aux clients** :

$(\text{Créances clients} \times 360 \text{ jours}) / \text{Chiffre d'affaires TTC}$

- **durée du crédit obtenu des fournisseurs** :

$(\text{Dettes fournisseurs} \times 360 \text{ jours}) / \text{Achats TTC}$

On remarquera que lorsque le numérateur est exprimé hors taxe, le dénominateur aussi, et lorsque le numérateur est TTC, le dénominateur aussi, sinon le manque d'homogénéité du ratio entraîne un biais et une pertinence d'analyse moindre.

2.2.3 - Les ratios d'endettement

Ils permettent d'apprécier la structure relative des capitaux propres et des capitaux étrangers :

- **ratio de solvabilité** :

$\text{Dettes totales} / \text{Capitaux propres}$

- **ratio d'autonomie financière** :

$\text{Dettes à long et moyen terme} / \text{capitaux propres}$

- **ratio de structure de l'endettement** :

$\text{Dettes à long et moyen terme} / \text{Dettes à court terme}$

2.2.4 - Les ratios de rentabilité

Ils permettent d'apprécier les performances à court terme de l'entreprise, par rapport aux capitaux propres, par rapport au total de l'actif ou par rapport au chiffre d'affaires :

- **rentabilité économique** :

$\text{Résultat d'exploitation} / \text{Actif total}$

- **Rentabilité financière** :

$\text{Résultat net comptable} / \text{Capitaux propres}$

- **Rentabilité commerciale :**

Résultat net comptable / Chiffre d'affaires hors taxe.

Dans notre ouvrage : Jean-Guy Degos et Amal Abou Fayad, *Le diagnostic financier des entreprises, E-thèque book, 2003* nous avons longuement développé le problème des ratios, des batteries de ratios et de leur intégration dans le diagnostic financier.

2.2.5 - L'intégration des ratios dans la méthode des scores

La méthode des scores permet d'appliquer l'analyse des ratios dans un espace multidimensionnel, afin de déterminer, le plus souvent, une fonction discriminante qui permet de séparer les entreprises saines des entreprises en difficulté. Nous avons donné plusieurs méthodes dans notre thèse d'Etat (Contribution à l'étude du diagnostic financier des PME, Degos, 1991). Mais les deux méthodes les plus répandues en France et adaptées aux entreprises françaises sont les suivantes :

2.2.5.1 - La fonction score de la Banque de France

La fonction score de la centrale de bilans de la banque de France est une combinaison linéaire de 8 ratios pris parmi 36 :

- R1 = Part des frais financiers dans le produit économique
- R2 = Couverture des capitaux investis
- R3 = Capacité de remboursement
- R4 = Taux de marge brute
- R5 = Crédit fournisseurs
- R6 = Délai de règlement des clients
- R8 = Taux d'investissement.

On obtient :

$$100 Z = - 1,25 R1 + 2 R2 - 0,82 R3 + 5,22 R4 - 0,68 R5 - 1,16 R6 + 0,70 R7 + 1,40 R8 - 85,44.$$

La probabilité de défaillance est forte pour les entreprises dont le facteur Z est inférieur à 0,25. Les 3 premiers ratios expliquent plus de 70 % du score total.

2.2.5.2 - Le score discriminant de Conan et Holder

L'idée est la même que celle de la Banque de France, elle a d'ailleurs été empruntée à l'américain E. Altman, pionner de l'analyse discriminante appliquée à la prévision des faillites. Conan et Holder ont 5 ratios :

R1 = EBE/Total des dettes

R2 = Capitaux permanents/total de l'actif

R3 = Valeurs réalisables et disponibles / Total de l'actif

R4 = Frais financiers/ Chiffre d'affaires hors taxe

R5 = Frais de personnel / Valeur ajoutée.

Leur fonction score est de la forme :

$$Z = 0,24 R1 + 0,22 R2 + 0,16 R3 - 0,87 R4 - 0,10 R5$$

Plus la valeur de Z est faible et plus le risque de faillite est élevé, surtout si Z est négatif.

L'inconvénient des méthodes des scores est qu'elles sont plus utiles aux entreprises en difficulté qu'aux entreprises performantes.

3 - Dépasser les comptes annuels

Il faut dépasser les comptes annuels, ce qui ne veut pas dire les négliger ou en faire abstraction. Nous avons vu pour commencer, que la comptabilité financière était établie selon certains principes, et qu'elle s'intéressait surtout à l'aspect financier des entreprises. Or il est très dangereux de limiter une entreprise à sa dimension financière.

Il y a d'abord une grande différence entre **l'entreprise et l'image de l'entreprise** une entreprise ne peut jamais être réduite à son image ou à l'une de ses images, et il ne faut jamais oublier de compléter l'image comptable ou financière de l'entreprise, aussi **fidèle** qu'elle soit, par des informations déterminantes sur ses relations humaines, sur son climat social, sur son champ d'activité commerciale, sur son avenir. Il faut dépasser les comptes annuels car c'est la seule façon d'avoir une image véritablement globale de l'entreprise, mais dans l'obtention de cette image globale, rappelons-nous tout de même que la comptabilité financière est indispensable, qu'elle n'est pas suffisante mais qu'elle est en tout cas, **absolument nécessaire**.

Conclusion



Les premiers pas en comptabilité financière ont pu vous paraître difficiles. C'est vrai que le langage comptable peut paraître ésothérique, car il a été élaboré il y a quelques siècles à une période où on raisonnait un peu différemment et contrairement au langage courant, il s'est figé. De plus son formalisme, les premiers temps, peut surprendre. Mais en fait il est très facile à utiliser, très logique, et une fois qu'on a commencé à le développer, dans les affaires, on a ensuite du mal à s'en passer, car il allie **rigueur, efficacité et concision**, autant de qualités précieuses pour les gens performants. D'autre part, toutes les institutions comptables que nous avons étudiées : plan comptable, partie double, système classique, bilan, résultat, **sont des coquilles vides**. Nous voulons dire par là qu'une fois qu'on a appris à utiliser de telles coquilles, on peut les appliquer à n'importe quel type d'entreprise : des petites, des moyennes et des grandes. Et c'est

la même chose pour la périodicité des travaux : nous avons vu qu'il y avait les travaux quotidiens, les travaux périodiques et les travaux d'inventaire. Dans toutes les entreprises, tous les ans, chaque jour et tout le temps, on a ces mêmes travaux qui constituent un cycle permanent. **La comptabilité est donc un contenant, une forme.** Maintenant que vous possédez le contenant, essayez d'y mettre un contenu.



**TESTEZ VOS
CONNAISSANCES**

**EN REPOUNDANT
PAR VRAI OU FAUX**

N°	Questions	Vrai	Faux
1	Les concurrents ne s'intéressent pas à la comptabilité de l'entreprise		
2	Le principe de continuité de l'activité suppose que l'entreprise continuera de fonctionner dans un avenir proche		
3	Les entreprises françaises peuvent tenir leur comptabilité en \$ américains sans rien demander à personne		
4	Les opérations inscrites au bilan utilisent les comptes de 6 premières classes		
5	Le plan comptable français utilise la classification décimale universelle inventée par l'américain Melville Dewey en 1873-1876		
6	Les livres obligatoires sont le livre journal, le grand-livre et le livre des inventaires		
7	Les comptes annuels sont composés du bilan, du compte de résultat et du tableau des flux		

8	Les charges constatées d'avance sont des comptes de régularisation Actif		
9	L'amortissement dérogatoire est utilisé pour tromper l'administration fiscale		
10	L'amortissement dégressif est interdit en France		
11	Les provisions pour hausse des prix sont interdites en France		
12	Il faut faire l'inventaire au moins une fois par an		
13	L'inventaire des marchandises est une opération comptable		
14	Après rapprochement, on comptabilise les opérations déjà enregistrées par la banque mais pas encore par l'entreprise		
15	Les ventes sont enregistrées au prix de vente et les achats au coût d'achat		
16	Les entreprises commerciales achètent des marchandises, les transforment et les revendent avec bénéfice		
17	Le fonds de roulement est l'excédent des immobilisations sur les capitaux propres		
18	Durée du crédit accordé aux clients : $\frac{\text{Créances clients} \times 30 \text{ jours}}{\text{Chiffre d'affaires HT}}$		
19	Rentabilité financière = $\frac{\text{Résultat net comptable}}{\text{Capitaux propres}}$		

20	Plan comptable, partie double, système classique, bilan, résultat, sont des coquilles vides		
----	---	--	--



**QUELQUES
QUESTIONS
A DEBATTRE**

21 : Pourquoi tant de personnes s'intéressent à la comptabilité de l'entreprise ?

22 : Y a-t-il plusieurs sortes de comptes ?

23 : Peut-on évaluer précisément les stocks de l'entreprise ?

24 : Pourquoi deux titres exactement semblables peuvent-ils se retrouver dans des comptes différents d'une entreprise à l'autre?

25 : Comment doit-on interpréter l'actif circulant des entreprises?

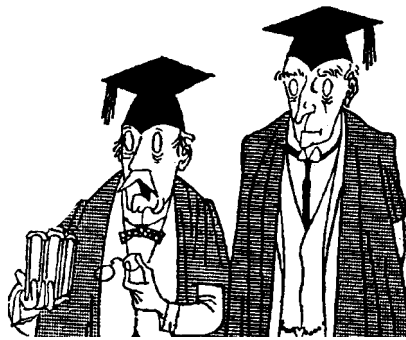
REPONSES AUX
 QUESTIONS

N° 1 à 20



N°	Questions	Vrai	Faux
1	Les concurrents ne s'intéressent pas à la comptabilité de l'entreprise		Faux
2	Le principe de continuité de l'activité suppose que l'entreprise continuera de fonctionner dans un avenir proche	VRAI	
3	Les entreprises françaises peuvent tenir leur comptabilité en \$ américains sans rien demander à personne		Faux
4	Les opérations inscrites au bilan utilisent les comptes de 6 premières classes		Faux
5	Le plan comptable français utilise la classification décimale universelle inventée par l'américain Melville Dewey en 1873-1876	VRAI	
6	Les livres obligatoires sont le livre journal, le grand-livre et le livre des inventaires	VRAI	
7	Les comptes annuels sont composés du bilan, du compte de résultat et du tableau des flux		Faux
8	Les charges constatées d'avance sont des comptes de régularisation Actif	VRAI	
9	L'amortissement dérogatoire est utilisé pour tromper l'administration fiscale		Faux
10	L'amortissement dégressif est interdit en France		Faux
11	Les provisions pour hausse des prix sont interdites en France		Faux

12	Il faut faire l'inventaire au moins une fois par an	VRAI	
13	L'inventaire des marchandises est une opération comptable		Faux
14	Après rapprochement, on comptabilise les opérations déjà enregistrées par la banque mais pas encore par l'entreprise	VRAI	
15	Les ventes sont enregistrées au prix de vente et les achats au coût d'achat	VRAI	
16	Les entreprises commerciales achètent des marchandises, les transforment et les revendent avec bénéfice		Faux
17	Le fonds de roulement est l'excédent des immobilisations sur les capitaux propres		Faux
18	Durée du crédit accordé aux clients : (Créances clients x 30 jours) / Chiffre d'affaires HT		Faux
19	Rentabilité financière = Résultat net comptable / Capitaux propres	VRAI	
20	Plan comptable, partie double, système classique, bilan, résultat, sont des coquilles vides	VRAI	



QUESTIONS
A DEBATTRE :
ELEMENTS
DE REPONSE

21 : Pourquoi tant de personnes s'intéressent à la comptabilité de l'entreprise ?

Parce que de nombreuses personnes travaillent dans ce lieu de rencontre social et que leurs intérêts divergent. Les propriétaires de l'entreprise sont intéressés par son fonctionnement actuel et futur et par ses performances. Les actionnaires et les investisseurs comparent l'entreprise aux sociétés voisines pour augmenter ou diminuer leur investissement. Les banquiers ont besoin de savoir s'ils seront remboursés et si la société leur versera les intérêts annuels qu'elle s'est engagée à payer. Les concurrents souhaitent se situer par rapport à leurs principaux rivaux. Les dirigeants et le personnel cherchent à savoir si l'entreprise est viable, s'ils ne devront pas en changer à brève échéance et s'ils seront payés à la fin du mois. Les clients et les fournisseurs veulent savoir si l'entreprise avec laquelle ils sont en relation va continuer à exister et donc à assurer une partie de leurs achats et de leurs ventes. Enfin, l'administration fiscale s'intéresse à tous les aspects de la comptabilité de l'entreprise car elle doit vérifier que les impôts payés ont été calculés sur une base correcte.

22 : Y a-t-il plusieurs sortes de comptes ?

Oui et non. Tout dépend de quoi on parle. En ce qui concerne la structure du compte, il n'y a qu'une sorte : un compte est un tableau comportant deux parties, la partie gauche (débit) et la partie droite (crédit) surmontées d'un numéro et d'un intitulé. Tous les comptes sont faits ainsi. En ce qui concerne l'utilisation, la destination de compte il y a deux sortes de comptes ou quatre. Il y a deux sortes de comptes si on considère les comptes de bilan et les comptes de gestion. Mais il y a quatre sortes de comptes si on considère leur mode de fonctionnement : les comptes de bilan se subdivisent en comptes d'actif (augmentant au débit) et les comptes de passif (augmentant au crédit), les comptes de gestion se subdivisent en comptes de charges (augmentant au débit) et en compte de produits (augmentant au crédit). Selon le degré de finesse de l'analyse, on peut donc considérer qu'il y a une, deux ou quatre sortes de comptes.

23 : Peut-on évaluer précisément les stocks de l'entreprise ?

Non. L'évaluation des stocks est la question la plus difficile de la comptabilité. Pour évaluer les stocks précisément, il faudrait utiliser la technique de l'inventaire permanent consistant à modifier la valeur du stock à chaque entrée et à chaque sortie et à chaque entrée et à chaque sortie il faudrait calculer précisément le coût d'entrée et le coût de sortie. Or ceci est très difficile et on a choisi d'appliquer la méthode de l'inventaire intermittent. On enregistre les achats au prix d'achat, en appliquant la méthode du coût moyen pondéré ou du premier entré premier sorti, on enregistre les ventes au prix de vente et on ne fait un inventaire que périodiquement, le plus souvent une fois par an. A l'occasion de l'inventaire on constate des variations de stocks positives ou négatives qui permettent de passer du stock initial du début d'exercice au stock final. Toutes ces manipulations légales mais grossières font que le stock n'est jamais mesuré de manière absolument précise. Toutefois, ce degré de précision suffit à donner une image fidèle du stock de l'entreprise.

24 : Pourquoi deux titres exactement semblables peuvent-ils se retrouver dans des comptes différents d'une entreprise à l'autre?

Parce qu'ils n'ont pas obligatoirement la même fonction dans chaque entreprise. Si les titres servent à contrôler la société qui les a émis, ce sont des titres de participation à faire figurer dans le compte 261 - Titres de participation. Si les titres ne sont pas destinés à être vendus mais ne permettent pas le contrôle, ils figureront dans le compte 271 - Titres immobilisés de l'activité financière. Enfin, si ils constituent de simples placements de trésorerie en attendant un meilleur emploi, on les enregistrera dans le compte 50 - Valeurs mobilières de placement. D'autres biens sont aussi dans ce cas. Pour une entreprise classique, un immeuble est enregistré en 213 - Construction, mais pour un marchand de biens il sera enregistré dans 307 - Stock de marchandises. De même, une locomotive pourra être enregistrée en 2182 - Matériel de transport pour l'une et en 307 - stock de marchandises pour l'autre. D'où l'importance d'analyser chaque opération avant de la comptabiliser dans une entreprise.

25 : Comment doit-on interpréter l'actif circulant des entreprises?

L'actif circulant décrit, d'une façon sommaire qui est ensuite détaillée de façon plus précise dans le compte de résultat, l'activité économique de l'entreprise. Il y a trois types d'activités de référence. Les entreprises industrielles achètent des matières premières, stockent, produisent des produits finis et les vendent. C'est le circuit le plus long, si on fait abstraction des entreprises agricoles. Les entreprises commerciales achètent des marchandises, les stockent et les revendent en l'état. Les entreprises de service ne stockent pas et vendent leur production intellectuelle. A l'actif circulant, une entreprise industrielle aura en principe un niveau de stock plus élevé qu'une entreprise commerciale, mais il peut y avoir des exceptions, par exemple pour le secteur du livre, où les durées de stockages sont très longues. En matière de crédit accordé aux clients les entreprises commerciales ont en général le plus fort taux de crédit, mais là encore il y a des exceptions les hypermarchés ont des crédits clients très faibles et dans le secteur du vin, les ventes en primeur font que les comptes clients sont parfois créditeurs. Enfin, la trésorerie doit être la plus réduite possible : elle doit servir à régler les dettes. Il faut donc être très prudent pour interpréter l'actif circulant des entreprises et compléter l'opinion sur l'actif circulant par une analyse du besoin en fonds de roulement, dont il est un élément déterminant.

Annexes



1 - Glossaire des termes comptables

En italique le terme anglais

(Source : Jean-Guy Degos, *La comptabilité*, Flammarion, 1997)

Actif, *assets* : biens ou droits pécuniaires appartenant en propre à un individu ou à une société et ayant une valeur économique positive.

Action, *share* : titre de propriété, cessible ou négociable, représentant une fraction du capital d'une société anonyme. Pour la plupart des autres sociétés (SARL) le titre s'appelle part d'intérêt.

Amortissement, *amortization* : réduction irréversible, répartie sur plusieurs périodes, de la valeur de certains actifs. Constatation comptable de cette réduction résultant de l'usage, du temps, du changement de technique ou de toute autre cause.

Balance, *trial balance* : document comptable contenant la liste des comptes de grand-livre avec leurs montants respectifs (débit, crédit) et leur solde (débiteur, créditeur, soldé) dont l'objet est de vérifier l'exactitude arithmétique des écritures comptables.

Bilan, *balance sheet* : document de synthèse exposant à une date donnée la situation financière et le patrimoine d'une entreprise et dans lequel figurent la liste classée par rubrique des éléments de l'actif et du passif ainsi que la différence qui correspond aux capitaux propres.

Capital, *capital* : apport du propriétaire individuel ou des actionnaires d'une entreprise dans l'actif de celle-ci. Moyen de financement initial de cette entreprise.

Charges, *expenses, charges* : biens et services consommés par l'entreprise au cours de son activité, perte subie et dépenses financières engagées, sans contrepartie, pour cette activité.

Comptabilité, *accounting* : système d'information permettant de rassembler et de communiquer des informations financières exprimées en unité monétaires relatives à l'activité économique des organisations.

Compte, *account* : tableau où figurent en débit et en crédit les opérations monétaires d'une entreprise durant une période. Le tableau comporte deux parties, le débit (partie gauche) et le crédit (partie droite).

Consolidation, *consolidation* : méthode de présentation de l'information comptable et financière qui permet de regrouper les états comptables (bilan, compte de résultat) de plusieurs sociétés qui ont de relations économiques en vue de connaître la situation de l'entité qu'elles constituent en commun.

Contrôle, *control* : pouvoir de prendre les décisions dans une entreprise, conféré en raison de la possession d'un pourcentage d'actions donnant le droit d'élire ses dirigeants et ses administrateurs.

Coût, *cost* : somme de charges relatives à un élément de calcul comptable défini par trois caractéristiques, son domaine d'application, son contenu, son moment de calcul.

Crédit, *credit* : colonne numérique de droite d'un compte, partie d'une écriture portée dans cette colonne.

Débit, *debit* : colonne numérique de gauche d'un compte, partie d'une écriture portée dans cette colonne.

Ecriture, *entry* : enregistrement d'une opération dans un livre journal ou dans des comptes. Dans un journal l'écriture comporte à la fois un débit et un crédit pour assurer l'équilibre de la partie double.

Filiale, *subsidiary company* : société juridiquement indépendante mais placée sous le contrôle d'une société-mère en raison d'une participation lui donnant le droit d'élire ses dirigeants et administrateurs.

G.A.A.P., *generally accepted accounting principles* : principes comptables généralement admis, auxquels les professionnels de la comptabilité se réfèrent pour formuler leur opinion sur les comptes.

Grand-livre, *ledger* : livre ou fichier de comptes dans lequel on reporte les écritures passées dans le journal. Ensemble des comptes d'une entreprise.

Groupe, *group* : ensemble d'entreprises financièrement liées, société-mère et filiales, constituant une entité économique spécifique.

Journal, *general journal* : livre ou fichier où enregistre chronologiquement les opérations de l'entreprise sous forme d'articles comportant la date de l'opération, les numéros et les noms des comptes débités et crédités, les montants et la référence au document justificatif (facture, chèque, etc.).

Participation, *shareholding* : fait de détenir des actions dans une société, non dans le but de spéculer mais d'intervenir de manière durable dans la gestion de ladite société.

Passif, *liabilities* : composante du bilan indiquant les obligations qui incombent à la société (remboursement des propriétaires, répartition du résultat, paiement des dettes) et ayant une valeur économique négative

Produit, *revenue* : composante du compte de résultat entraînant un accroissement d'actif ou une diminution de passif résultant d'activités courantes : ventes de biens, prestations de services, utilisation sans contrepartie de certaines ressources.

Partie double, *double entry bookkeeping* : comptabilité d'usage généralisé dans laquelle chaque opération est portée au débit et au crédit de deux ou plusieurs comptes de telle sorte qu'à tout moment le total des montants inscrits au débit soit égal au total des montants portés au crédit.

Provision, *allowance* : réduction opérée sur la valeur comptable d'un bien afin d'en déterminer la valeur de réalisation probable compte tenu d'un risque couru de manière non irréversible.

Plan comptable, *chart of accounts* : liste méthodique et codifiée des comptes d'une entreprise classés selon leur nature et/ou leur fonction afin de permettre une meilleure utilisation de la comptabilité.

Résultat, *income* : composante du compte de résultat représentant la différence entre les produits d'une entreprise et ses charges durant un exercice. Si les produits sont supérieurs, il y a bénéfice, si les charges sont plus élevées, il y a perte. En comptabilité analytique, différence entre un prix de vente et une somme de coûts.

Société-mère, *parent company* : société qui contrôle une ou plusieurs filiales en raison du fait qu'elle détient une participation lui donnant le droit d'élire la majorité des dirigeants et administrateurs de ses filiales.

2 - Cadre comptable sommaire

Quelques comptes indispensables à connaître.

(Source : Jean-Guy Degos et Amal Abou Fayad, *Le plan comptable général*, e-book, e-thèque, 2003)

classe I : comptes de capitaux

101 - Capital

1061 - Réserve légale

108 - Compte de l'exploitant

12 - Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

15 - Provisions pour risques et charges

164 - Emprunts auprès des établissements de crédit

166 - Participation des salariés aux résultats

classe 2 - comptes d'immobilisations

201 - Frais d'établissement

207 - Fonds commercial

211 - Terrains

213 - Constructions

215 - Installations techniques, matériels et outillage industriels

23 - immobilisations en cours

261 - Titres de participation

273 - Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

275 - Dépôts et cautionnements versés

28 - Amortissements des immobilisations

29 - Provisions pour dépréciation des immobilisations

classe 3 : comptes de stocks et en cours

31 - Matières premières

32 - Autres approvisionnements

33 - En-cours de production de biens

355 - Produits finis

37 - Stocks de marchandises

39 - Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours

classe 4 : comptes de tiers

401 - Fournisseurs

403 - Fournisseurs - Effets à payer

404 - Fournisseurs d'immobilisations

411 - Clients

413 - Clients - Effets à recevoir

416 - Clients douteux ou litigieux

421 - Personnel - Rémunérations dues

431 - Sécurité sociale

44 - État et autres collectivités publiques

444 - Etat - Impôts sur les bénéfices
44566 - T.V.A. sur autres biens et services
44571 - T.V.A. collectée
455 - Associés - Comptes courants
46 - Débiteurs divers et créditeurs divers
476 - Différence de conversion - Actif
477 - Différences de conversion - Passif
491 - Provisions pour dépréciation des comptes de clients

classe 5 : comptes financiers

503 - Actions
512 - Banques
52 - Instruments de trésorerie
53 - Caisse
58 - Virements internes

classe 6 : comptes de charges

60 - Achats (sauf 603)
601 - Achats stockés - Matières premières
6026 - Emballages
603 - Variations des stocks (approvisionnements et marchandises)
606 - Achats non stockés de matière et fournitures
607 - Achats de marchandises
61 - Services extérieurs
612 - Redevances de crédit-bail
613 - Locations
615 - Entretien et réparations
616 - Primes d'assurances
62 - Autres services extérieurs
6226 - Honoraires
6241 - Transports sur achats
6242 - Transports sur ventes
626 - Frais postaux et de télécommunications
627 - Services bancaires et assimilés
63 - Impôts, taxes et versements assimilés
635 - Autres impôts, taxes et versements assimilés
641 - Rémunérations du personnel
645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance
651 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires
654 - Pertes sur créances irrécouvrables
66 - Charges financières
661 - Charges d'intérêts
665 - Escomptes accordés
671 - Charges exceptionnelles sur opérations de gestion
675 - Valeurs comptables des éléments d'actif cédés

6811 - Dotations aux amortissements
6817 - Dotations aux provisions pour dépréciation
6865 - Dotations aux provisions pour risques et charges financiers
687 - Dotations aux amortissements et aux provisions - Charges exceptionnelles
691 - Participation des salariés aux résultats
695 - Impôts sur les bénéfices
697 - Imposition forfaitaire annuelle des sociétés
699 - Produits - Reports en arrière des déficits

classe 7 : comptes de produits

701 - Ventes de produits finis
706 - Prestations de services
707 - Ventes de marchandises
709 - Rabais, remises et ristournes accordés par l'entreprise
71 - production stockée (ou déstockage)
7135 - Variation des stocks de produits
72 - Production immobilisée
74 - Subventions d'exploitation
751 - Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires
76 - Produits financiers
77 - Produits exceptionnels
775 - Produits des cessions d'éléments d'actif
781 - Reprises sur amortissements et provisions
791 - Transferts de charges d'exploitation
796 - Transferts de charges financières
797 - Transferts de charges exceptionnelles

BIBLIOGRAPHIE

Les vignettes illustrant cet e-book sont tirées de numéros de « Punch », collection personnelle des auteurs. Sauf la vignette "bibliographie" tirée de l'Anglais vivant, Hachette, 1938.



Brookson Stephen, *Understanding Accounts*, Dorling and Kindersley, London, 2001.

Burlaud Alain et Alii, *Comptabilité et droit comptable - l'intelligence des comptes et leur cadre légal*, Gualino, Paris, 1998.

Capron Michel, *La comptabilité en perspective*, La découverte, Paris, 1993.

Capron Michel et Lacombe-Saboly Michèle, *Introduction à la comptabilité d'entreprise*, La découverte, Paris, 1996.

Colasse Bernard, *Encyclopédie de comptabilité, contrôle de gestion et audit*, Economica, Paris, 2000.

Colasse Bernard, *Comptabilité générale*, 5e édition, Economica, 1996.

Courtis John, *Bluff your Way in Accountancy*, Ravette Books, West Sussex, 1989.

Degos Jean-Guy, *Introduction à la comptabilité*, Eyrolles, Paris, 1991.

Degos Jean-Guy, *La comptabilité*, Flammarion, collection "Dominos", Paris, 1997.

Degos Jean-Guy et Abou Fayad Amal, *La comptabilité fondamentale*, E-thèque book, 2002.

Degos Jean-Guy et Abou Fayad Amal, *Le plan comptable général*, E-thèque book, 2003.

Degos Jean-Guy et Abou Fayad Amal, *Le diagnostic financier des entreprises*, E-thèque book, 2003

Dupuy Yves, *Les Bases de la comptabilité générale*, Economica, Paris, 1997.

Evraert Serge et Prat dit Hauret Christian, *Les documents de synthèse, bilan compte de résultat et annexe*, E-thèque book, 2002.

Fourastié Jean et Kovacs André, *La comptabilité*, 20e édition, Presses universitaires de France, "Que sais-je ?", Paris, 1995.

Gill James O., *How to Understand Financial Statements*, 4th edition, Kogan Page, London, 1995.

Guillouzo Raymond et Alii, *Comptabilité générale*, Hachette, Paris, 2000.

Lassègue Pierre, *Gestion de l'entreprise et comptabilité*, 11e édition, Dalloz, Paris, 1996.

Levy Silvano, *Understanding French Accounts*, Pitman Publishing, London, 1994.

Mason Roger, *Introduction to Bookkeeping and Accounting in a week*, Hodder and Stoughton, London, 1998.

Mikol Alain, *Gestion comptable et financière*, 5e édition, Presses universitaires de France, "Que sais-je ?", Paris, 2002.

Randall Scott J., *Basic Accounting*, 2nd edition, Hodder and Stoughton, London, 1997.

Sites Internet

Conseil national de la comptabilité

www.finances.gouv.fr/reglementation/avis/avisCNCompta

Ordre des experts-comptables français :

www.experts-comptables.fr

International Accounting Standard Board (I.A.S.B.) :

www.iasb.org.uk

Directives de l'Union européenne : <http://europa.eu.int>